

LA NOTE DE L'ADMINISTRATEUR | AVRIL 2022 | ÉDITION SPÉCIALE

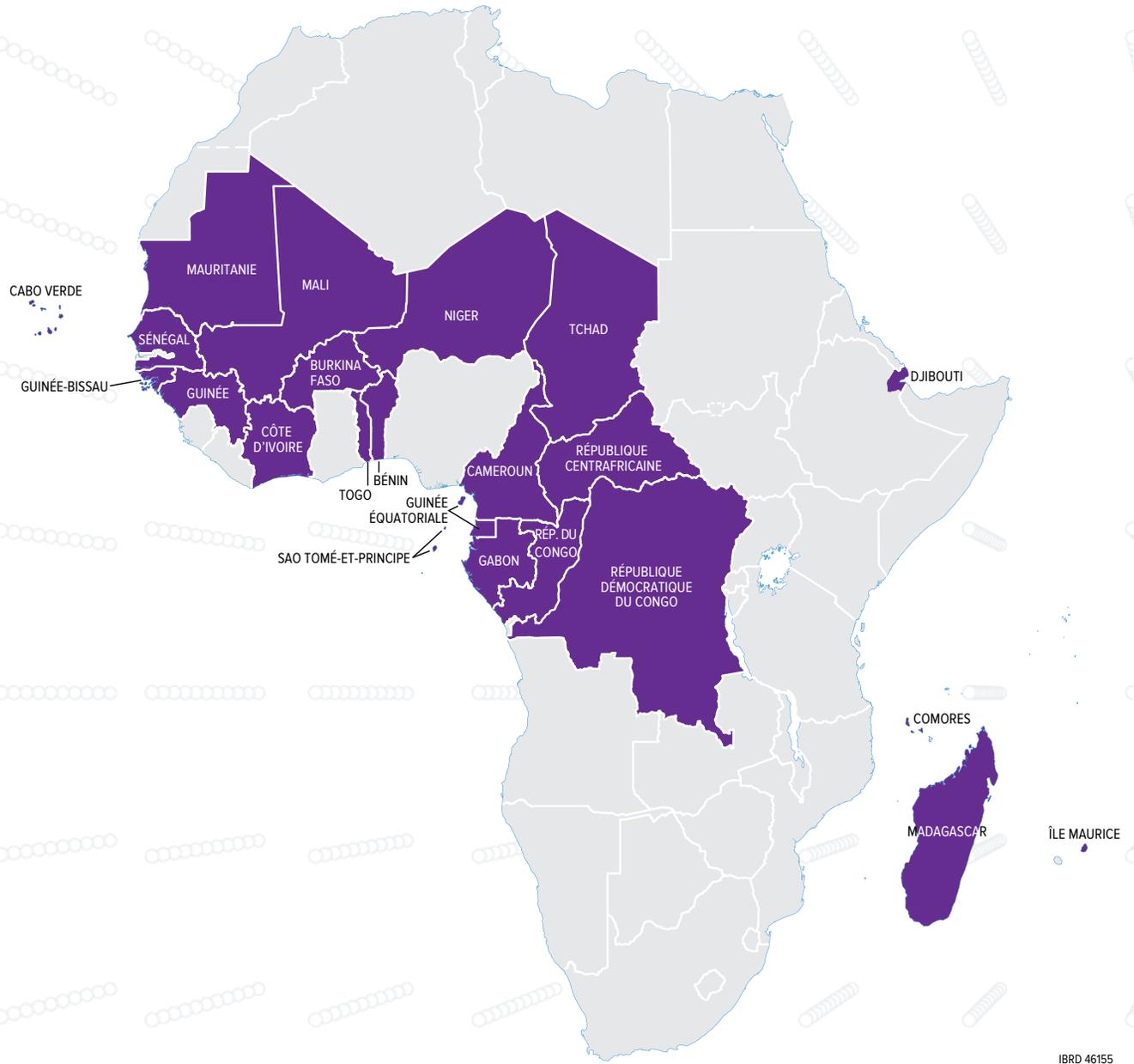
L'Entrepreneuriat des jeunes en Afrique

Alphonse Ibi Kouagou · Administrateur

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR | GROUPE AFRIQUE II



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



LA NOTE DE L'ADMINISTRATEUR | AVRIL 2022 | ÉDITION SPÉCIALE

L'Entrepreneuriat des jeunes en Afrique

Alphonse Ibi Kouagou · Administrateur

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR | GROUPE AFRIQUE II



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	1
LA JEUNESSE AFRICAINE ET LE MONDE DU TRAVAIL : ENTRE ILLUSIONS DÉÇUES ET SOLUTIONS D'AVENIR	3
Perspectives sur l'emploi des jeunes en Afrique	4
L'entrepreneuriat comme piste de solution pour relever les défis de l'emploi des jeunes en Afrique	9
VERS UN SECTEUR PRIVÉ FORT ET DYNAMIQUE EN AFRIQUE POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES.....	11
Les PME porteuses d'espoir pour tirer les jeunes vers l'entrepreneuriat	12
Quel rôle pour l'État et les Banques multilatérales de développement ?.....	13
Autonomiser le secteur privé pour un meilleur dialogue politique avec le secteur public	16
DU BESOIN DE LEVER LES CONTRAINTES DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES EN AFRIQUE	17
Les contraintes liées au développement des PME.....	18
Quelles pistes pour lever les contraintes des PME ?.....	24
DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR STIMULER L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES EN AFRIQUE ..	27
Tirer parti des nouvelles technologies, du numérique et des outils d'Intelligence Artificielle pour développer les compétences et le savoir-faire entrepreneurial.....	28
Exploiter les opportunités offertes par l'économie Orange et traditionnelle	31
Investir dans l'industrie des startups africaines	33
Faciliter l'accès au financement	37
Catalyser les ressources de la diaspora africaine : épargne, réseaux et talents.....	39
ÉPILOGUE : À LA DÉCOUVERTE DES FEMMES ENTREPRENEURS DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. ENTRE NÉCESSITÉ ET AMBITION	45
FOCUS SUR UN JEUNE ENTREPRENEUR : SAULO MONTROND.....	49
ENTRETIEN AVEC LE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION AFRIQUE DE LA BANQUE MONDIALE : OUSMANE DIAGANA.....	53
ANNEXE	61
CONCLUSION	63
RÉFÉRENCES	64

ÉDITORIAL



Alphonse IBI KOUAGOU

La jeunesse africaine en forte croissance constitue un atout prometteur pour le développement du continent. Encore faudrait-il pouvoir catalyser cette ressource précieuse pour lui permettre d'atteindre son plein potentiel de production et prendre en main son développement grâce à des emplois décents et productifs.

Cette préoccupation a été au cœur de mes échanges avec les jeunes entrepreneurs dans le cadre de mes récentes missions en Afrique ; notamment au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, aux Comores, au Niger, et au Togo. Les jeunes que j'y ai rencontrés ont pu partager avec moi leurs aspirations, y compris leur volonté d'accroître leur participation et leur influence dans la société en tant qu'acteurs impliqués et engagés, de disposer d'opportunités et de ressources afin de devenir des citoyens pleinement actifs et contribuer ainsi au développement socio-économique de leurs pays.

De telles aspirations ne leur sont toutefois pas uniques, mais sont plutôt partagées par bon nombre de jeunes en quête de stabilité et d'autonomie à travers tout le continent africain. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Afrique compte plus de 200 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans, et ce chiffre devrait augmenter considérablement au cours des prochaines décennies en raison des taux de fécondité élevés du continent. Le nombre croissant de jeunes en Afrique dans le contexte de crise et d'incertitude comme celui que nous vivons aujourd'hui, conduit à une pression sans précédent sur les ressources et les services sociaux, ainsi que sur la demande en matière d'emploi. Le Rapport d'enquête mondiale publié en 2020 par le Bureau international du travail (BIT) souligne bien que la pandémie a « fait de lourds dégâts chez les jeunes en détruisant leurs emplois et en compromettant leurs perspectives de carrière ». Il s'avère que les jeunes des pays à faible revenu sont les plus exposés à la perte de productivité et à la contraction des revenus qui en résulte, la crise affectant en outre les jeunes hommes et jeunes femmes de manière inégale.

L'action en faveur de la jeunesse dépasse certes la participation au monde du travail et la productivité, mais ces notions n'en demeurent pas moins incontournables car selon les études de la Banque mondiale, le taux de chômage et de sous-emploi élevé est un facteur majeur de pauvreté chez les jeunes. Les pays qui forment des travailleurs qualifiés, en bonne santé et productifs sont plus susceptibles d'atteindre une prospérité partagée, une stabilité politique et un bien-être social généralisé. Pour relever ce défi et permettre à l'Afrique de libérer son dividende démographique, et ainsi promouvoir un développement durable, je suis parfaitement d'avis que l'entrepreneuriat constitue une piste de solution à la crise de l'emploi des jeunes. Cette option s'inscrit en droite ligne du quatrième Objectif de développement durable des Nations Unies (ODD4.4) qui vise, d'ici à 2030, à augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

En l'occurrence, le présent numéro de la Note de l'Administrateur met en lumière le pouvoir transformateur de l'entrepreneuriat, ainsi que le rôle de l'État et celui du secteur privé pour permettre aux jeunes de devenir eux-mêmes des créateurs d'emploi. Dans cette démarche, la Note passe en revue les défis auxquels font face les jeunes à savoir, inter alia, le défaut de compétences, la faiblesse du cadre juridique, le manque d'infrastructures, et le difficile accès au financement, pour ensuite se pencher sur les pistes envisageables qui permettraient de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, notamment

dans les pays de notre groupe. Des solutions innovantes apparaissent prometteuses, soutenues par le Groupe de la Banque mondiale, et qui tirent parti de l'économie numérique, des changements technologiques, de la réforme des systèmes d'éducation et de formation, de la mise en place de nouveaux réseaux d'accélérateurs et d'incubateurs pour le développement des startups, ou encore des emprunts obligataires dans le cadre du partenariat avec la diaspora. Ces formidables opportunités, toutes aussi variées les unes que les autres, démontrent bien qu'il n'existe pas de solution unique pour stimuler l'entrepreneuriat des jeunes.

Les décideurs devront favoriser les actions politiques adaptées au contexte national qui leur permettront d'encadrer et d'accompagner efficacement les jeunes dans leur quête d'autonomisation.

C'est avec grand plaisir que je vous fais part de ces développements qui, je l'espère, permettront de stimuler le partage des connaissances en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes entre les pays de notre groupe. L'interview accordée à la Note de l'Administrateur par M. Ousmane DIAGANA, Vice-Président de la Région Afrique de la Banque mondiale et le focus de cette publication sur M. Saulo MONTROND, jeune entrepreneur fondateur du projet de formation et de codage riftOne, s'inscrivent dans cette logique.

Bonne lecture !

La jeunesse africaine et le monde du travail : entre illusions déçues et solutions d'avenir



PERSPECTIVES SUR L'EMPLOI DES JEUNES EN AFRIQUE

« J'ai toujours voulu être indépendante et créer mon entreprise », confie Mariama, cette jeune guinéenne qui, à 24 ans, souhaite créer une plateforme en ligne et une application mobile d'achat et de dépannage de produits électroménagers, mettant directement en relation les clients avec les techniciens. Mariama fait partie des 100 lauréats du concours du meilleur plan d'affaires organisé par le Projet booster les compétences pour l'employabilité des jeunes. Financé à hauteur de 20 millions de dollars US par la Banque mondiale, le Projet a pour objectif d'améliorer les débouchés professionnels et l'employabilité des jeunes guinéens à travers des programmes de renforcement ou d'acquisition de compétences ciblées dans les secteurs les plus porteurs, tels que l'agriculture, la santé et l'énergie. Grâce à sa sélection au concours, Mariama a pu bénéficier d'un coaching personnalisé de chefs d'entreprises, avec à la clé une formation en entrepreneuriat et un accompagnement technique de son projet par le biais d'un incubateur.

Tout comme Mariama, ils sont des milliers de jeunes africains à travers le continent, déterminés et pleins d'idées innovantes en tête, qui ont choisi de contourner les défis liés à leur insertion socioéconomique en se tournant vers l'entrepreneuriat afin de créer eux-mêmes l'emploi de leurs

rêves. Ils font partie de ce pool élargi de 200 millions d'habitants en Afrique âgés de 15 à 24 ans, qui font de l'Afrique le continent le plus jeune du monde¹.

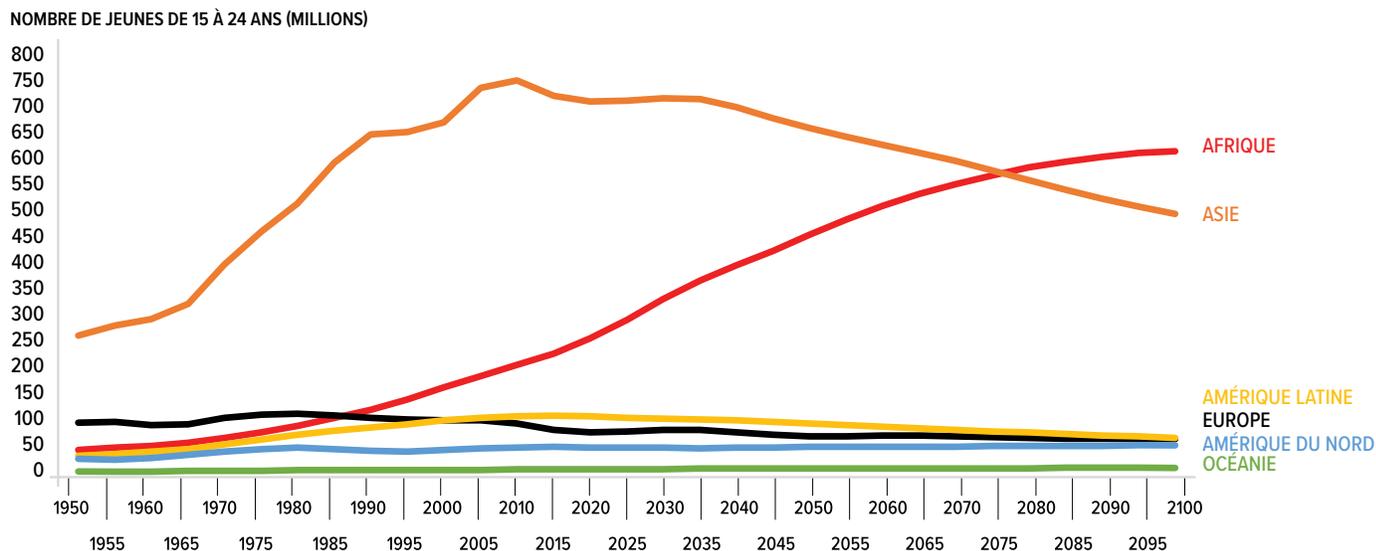
L'Afrique reste en effet la région du monde qui compte le plus de jeunes puisque l'âge médian y est de 19,7 ans, contre 30,9 ans au niveau mondial en 2020 selon les chiffres publiés par l'Organisation des Nations Unies (ONU)². En outre, selon les données de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, 60 % de la population africaine avait moins de 25 ans en 2020, et près de 80 % de la population africaine avait moins de 35 ans comparé à moins de 40 % en Europe, 45 % en Amérique du Nord et 55 % en Asie. Par ailleurs, plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde d'ici à 2050 aura lieu en Afrique. Proportionnellement, c'est donc la région qui connaît la plus forte évolution démographique. C'est également la seule région au monde où la population jeune croît très rapidement (Figure 1).

L'évolution de la population jeune en Afrique interpelle sur la disponibilité des opportunités économiques offertes aux jeunes africains, chaque année de plus en plus nombreux à entrer sur le

1 Dans le cadre de cette publication, les « jeunes » sont définis comme étant la population allant de 15 à 24 ans. Il n'existe pas de véritable consensus universel sur la tranche d'âge à prendre en compte lorsqu'il s'agit de jeunes. Cependant, à des fins de statistiques, l'ONU – sans préjudice de toute autre définition proposée par les États Membres – considère que le jeune est une personne âgée de 15 à 24 ans. Cette définition, qui est tirée des travaux d'organisation de l'Année internationale de la jeunesse (1985) (voir A/36/215), a été officiellement approuvée par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 36/28 de 1981. Toutes les statistiques de l'ONU concernant la jeunesse se basent sur cette définition, qui est également utilisée dans les annuaires de statistiques sur les questions de démographie, d'éducation, d'emploi ou de santé publiés par le système des Nations Unies.

2 L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux : la moitié est plus jeune que cet âge et l'autre moitié est plus âgée.

FIGURE 1. PROJECTION DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES JEUNES (15–24 ANS) DANS LE MONDE



Source : Données des Nations Unies – Division de la population (2021)

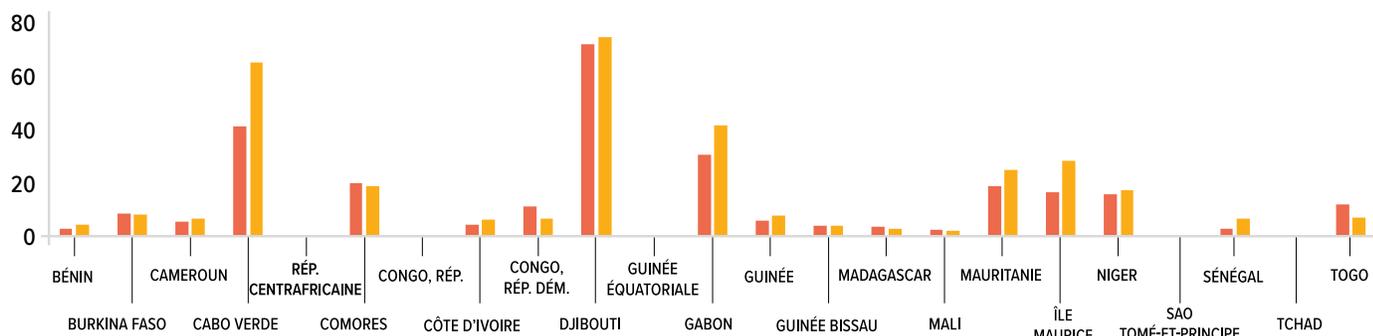
marché de l'emploi. Se pose dès lors, la question de la capacité des jeunes à avoir accès à un marché du travail qui puisse les absorber. Pour tenter de répondre à cette question, il est possible de se pencher sur l'évolution du taux de chômage moyen des jeunes en Afrique afin d'évaluer dans quelle mesure ces jeunes réussissent à s'intégrer sur le marché du travail. L'on constate alors que le taux de chômage moyen des jeunes en Afrique est proche du taux mondial. Toutefois, il varie considérablement d'une sous-région à l'autre – allant de plus de 50 % en Afrique australe à moins de 6 % en Afrique orientale (BIT, 2020). Ce constat sur les disparités entre les sous-régions peut se faire également au niveau des pays du Groupe Afrique II dont les taux de

chômage varient largement, allant de plus de 70 % à Djibouti à moins de 3 % au Mali (Figure 2)³.

S'il est observé que le taux de chômage des jeunes est relativement faible dans certains pays du Groupe – à l'instar de ce qui est constaté dans plusieurs pays d'Afrique centrale, orientale et occidentale – ce taux modéré ainsi que le signale le BIT, ne doit pas être considéré comme un indicateur de performance relativement bonne du marché du travail dans ces pays. Au contraire, la lecture du faible taux de chômage pourrait sous-estimer les difficultés liées à l'insertion des jeunes africains au marché du travail.

3 Le Groupe Afrique II est constitué des 23 pays suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cabo Verde, la République centrafricaine, les Comores, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, l'Île Maurice, la Mauritanie, le Niger, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, le Tchad, et le Togo.

FIGURE 2. TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES FEMMES ET JEUNES HOMMES DANS LE GROUPE AFRIQUE II



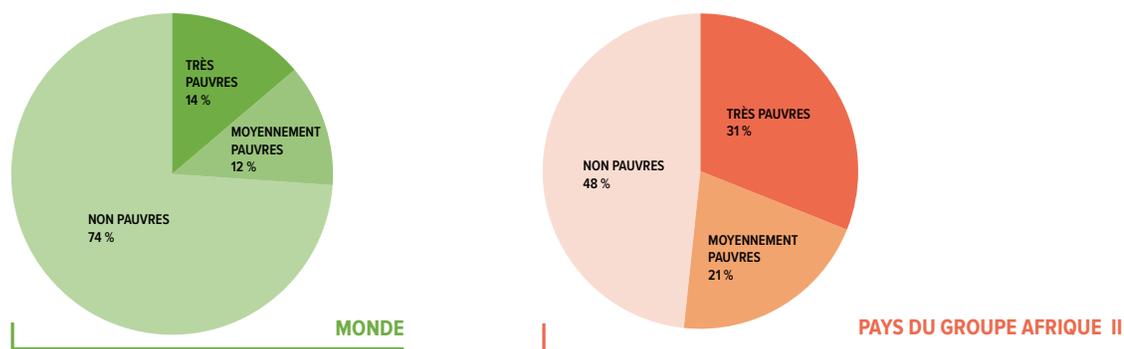
Source : Données du BIT (2021)

Cette situation relève d'un grand paradoxe qui est que les taux de chômage des jeunes ne sont pas particulièrement élevés en Afrique comparés aux autres régions du monde, compte tenu des niveaux de pauvreté relativement élevés en Afrique et de la rareté de systèmes adéquats de protection sociale sur le continent. Le niveau de jeunes non scolarisés, sans emploi ni formation (NEET) et qui excède le niveau du chômage global serait une mesure plus apte à capturer les défis auxquels font face les jeunes africains. Selon les estimations du BIT, 12,4 millions de jeunes étaient chômeurs en Afrique en 2020, alors que 53,5 millions (soit quatre fois plus) appartenaient à la catégorie des NEET. En outre, selon le Rapport 2020 sur l'emploi en Afrique publié par le Bureau régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'Afrique, le taux de NEET en Afrique était estimé à 20,7 % en 2020 ; ce qui signifierait qu'un jeune Africain sur cinq n'a pas d'emploi, et ne suit ni études, ni formation.

En tout état de cause, au-delà même de l'absence de travail, le principal enjeu pour la plupart des jeunes africains demeure l'accès à un emploi décent et de bonne qualité (autrement dit, un emploi leur procurant un revenu durable et leur permettant de s'extraire de la pauvreté). Globalement, les pays africains souffrent de la mauvaise qualité des emplois et de leur caractère informel. Selon l'OIT, 95 % des jeunes travailleurs africains occupent un emploi informel, ce qui démontre bien que le secteur informel reste le principal pourvoyeur d'emplois en Afrique. Le travail salarié formel est limité et concerne principalement les services tandis que la production manufacturée représente moins de 5 % des emplois. Par ailleurs, la plupart de ces jeunes travailleurs vivent dans l'extrême pauvreté. Plus d'un travailleur sur deux dans le Groupe Afrique II est pauvre comparé à seulement un travailleur sur quatre au niveau mondial (Figure 3)⁴.

4 *Très pauvres* : pourcentage de la population vivant avec un revenu quotidien par habitant < US\$1,90. *Moyennement pauvres* : pourcentage de la population vivant avec un revenu quotidien par habitant >= US\$1,90 et < US\$3,20. *Non pauvres* : pourcentage de la population vivant avec un revenu quotidien par habitant >= US\$3,20.

FIGURE 3. PART DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE PAUVRETÉ DANS LE MONDE ET DANS LE GROUPE AFRIQUE II



Source : Données de l'OIT (2021)

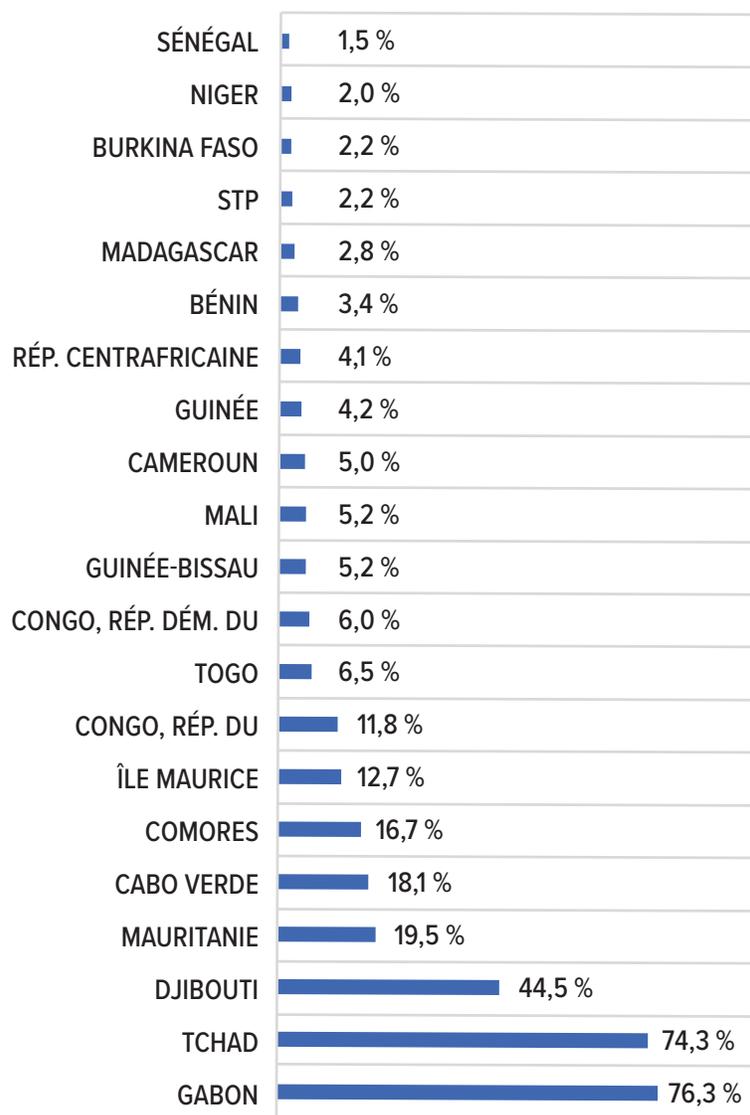
Le déficit d'emplois décents est prévalant à travers tout le continent africain (BIT, 2019). Entre 2007 et 2017 par exemple, l'Afrique a créé seulement 3 millions d'emplois décents par an pour les 11 à 12 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail. En 2018, seulement 14 % des travailleurs africains étaient des salariés (BIT, 2019). La situation est plus accentuée et mérite une attention particulière dans les pays du Groupe Afrique II. En effet, bien que la fonction publique soit très prisée par la majorité des jeunes francophones, celle-ci ne contribue en moyenne qu'à hauteur de 15 % des emplois formels, soit 1,5 % de tous les emplois, avec d'énormes variations entre les pays (Figure 4).

Il existe ainsi un écart énorme entre les aspirations des jeunes et la réalité du marché du travail dans la région. Selon une récente enquête menée en 2021 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) auprès d'une dizaine de pays africains, la majorité des étudiants – soit 74 % – souhaitent travailler dans le secteur public.

Autrement dit, les jeunes africains aspirent à des emplois formels productifs qui offrent une sécurité, une stabilité de revenus, ainsi que de meilleurs salaires que le marché du travail actuel est incapable d'offrir.

En conséquence, plusieurs jeunes africains se retrouvent avec des aspirations d'emplois non satisfaites. Pour un grand nombre d'entre eux, être au chômage ou détenir un emploi de mauvaise qualité demeure une réalité. D'autre part, en raison des obstacles, très peu d'étudiants souhaitent travailler dans le secteur privé ou même devenir des travailleurs qualifiés dans des secteurs qui sont actuellement moteurs de la création d'emplois, en particulier l'agriculture et le secteur manufacturier. Investir non seulement dans les secteurs porteurs d'emplois de qualité mais aussi dans le changement de mentalité pour que les jeunes deviennent eux-mêmes des créateurs d'emplois serait crucial pour répondre au problème de l'emploi des jeunes en Afrique.

FIGURE 4. PART DES EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE DANS LES EMPLOIS FORMELS



Source : Données de la Banque mondiale 2010–2019. <https://datatopics.worldbank.org/JobsDiagnostics/>

L'ENTREPRENEURIAT COMME PISTE DE SOLUTION POUR RELEVER LES DÉFIS DE L'EMPLOI DES JEUNES EN AFRIQUE

L'Union africaine (UA) reconnaît que l'entrepreneuriat, sans être à même de régler tous les problèmes des jeunes, apparaît comme une solution durable à la crise de l'emploi en Afrique (UA, 2020). Selon l'organisation continentale, l'entrepreneuriat est un moteur clé de la transformation économique structurelle envisagée dans l'agenda 2063, avec le potentiel de créer des millions d'emplois. En cela, l'entrepreneuriat constitue une piste prometteuse pour tirer pleinement profit du dividende démographique⁵. Car avec 11 millions de jeunes qui devraient entrer sur le marché du travail chaque année au cours de la prochaine décennie (selon les estimations de la Banque mondiale), il devient de plus en plus urgent de développer la capacité de l'Afrique à absorber, former et intégrer cette main-d'œuvre croissante largement confinée au secteur informel, et éviter que des générations entières ne soient marginalisées.

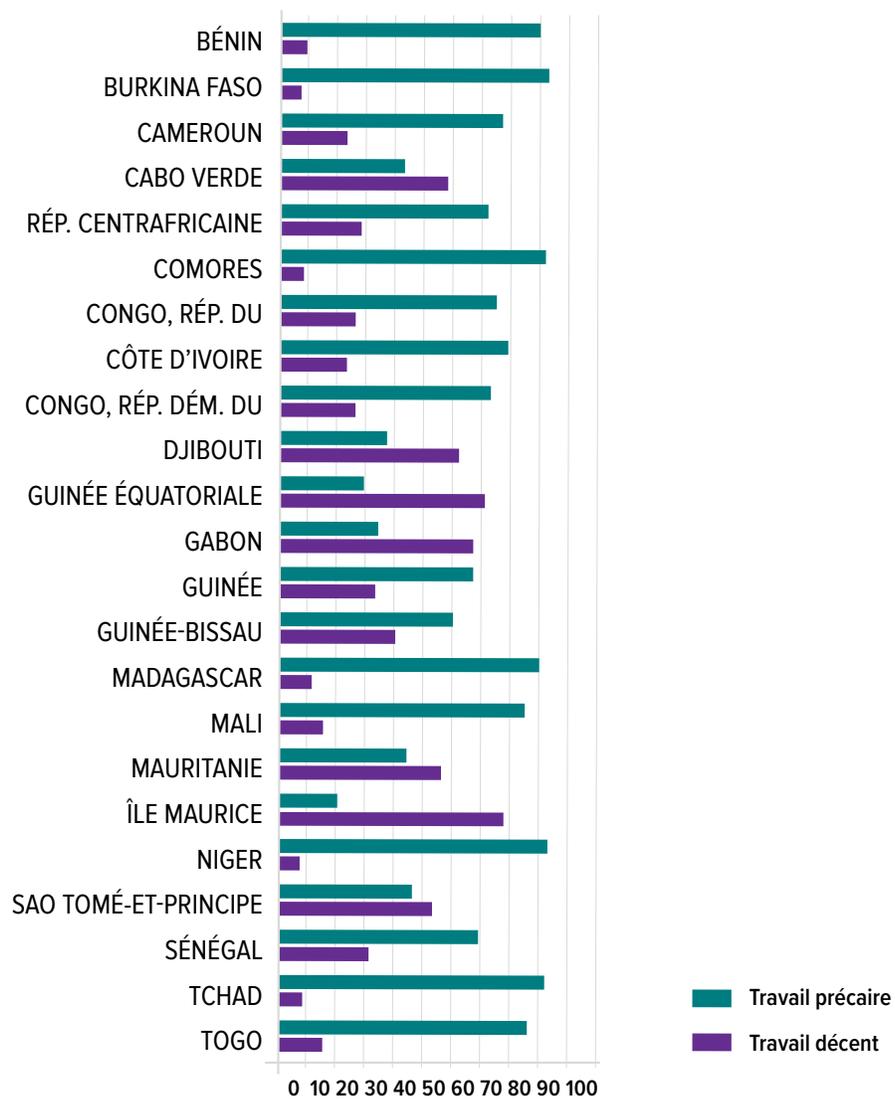
Les politiques et investissements pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique devraient apporter des solutions efficaces aux problèmes actuels du côté de l'offre et de la demande du marché du travail. L'expérience depuis les indépendances a démontré que les secteurs traditionnels public et privé ne peuvent résoudre le problème de l'emploi des jeunes en Afrique. En effet, alors que le secteur public ne peut absorber toute la demande, le secteur privé – dans son état actuel – demeure un secteur majoritairement informel, avec son lot d'emplois précaires. Dans les pays du Groupe Afrique

Il par exemple, hormis dans 6 pays, la part de travail précaire parmi les emplois disponibles surpasse celle de travail décent. Le travail précaire atteint des niveaux extrêmement élevés dans la plupart des pays du Groupe, avec en tête le Niger (93 %), le Burkina Faso (93 %), les Comores (92 %), le Tchad (92 %), et le Bénin (90 %) tandis que l'Île Maurice enregistre le taux le plus bas (20 %) (Figure 5).

S'il faut convenir que le secteur privé est la réponse pour le développement et la stabilité économiques, il devra subir une véritable transformation en Afrique pour générer des emplois décents et de bonne qualité. La jeunesse africaine a besoin d'un secteur privé novateur et dynamique qui serait construit par les jeunes eux-mêmes, et qui deviendrait le moteur de la transformation économique dont le continent a tant besoin pour ajouter de la valeur à ses immenses richesses naturelles. L'entrepreneuriat des jeunes s'inscrit dans cette logique, façonné par la technologie, l'innovation et le numérique, autant de perspectives qui permettent de catalyser et d'accélérer la croissance économique.

5 Le dividende démographique est engendré lorsque le nombre d'enfants diminue en chiffres relatifs ou absolus et que les pays connaissent plusieurs générations pendant lesquelles les adultes en âge de travailler constituent la part la plus importante de la population.

FIGURE 5. TRAVAIL PRÉCAIRE ET TRAVAIL DÉCENT DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II



Source : Données du BIT (2021)

Vers un secteur privé fort et dynamique en Afrique pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes



LES PME PORTEUSES D'ESPOIR POUR TIRER LES JEUNES VERS L'ENTREPRENEURIAT

Le secteur privé à travers les Petites et Moyennes Entreprises (PME) offre aux jeunes l'opportunité de la quête d'un emploi décent pour s'autonomiser⁶. De ce fait, de plus en plus de jeunes hommes et femmes pourraient être intéressés par la création d'entreprise afin de créer de l'emploi, et embaucher eux-mêmes des jeunes si les conditions favorables sont réunies. Selon la Société financière internationale (SFI), la branche d'investissement du secteur privé du Groupe de la Banque mondiale, les PME sont l'un des moteurs de la création d'emplois et de la croissance

du PIB. Elles contribuent pour beaucoup à la diversification économique et à la stabilité sociale, et jouent un rôle important dans le développement du secteur privé. Les PME agissent également comme catalyseur pour l'innovation et l'intégration des pays dans les chaînes de valeurs. À une époque marquée par le progrès technologique et l'innovation, si les jeunes sont bien armés et encadrés, le secteur des PME devient la clé de l'expansion future de tout secteur industriel pour assurer la transformation économique et un meilleur partage de la prospérité.

CLASSIFICATION DES PME

Les PME constituent la plus grande partie de l'écosystème entrepreneurial en Afrique subsaharienne.

Plusieurs angles peuvent être considérés pour classer les PME. Cela peut se faire en fonction du niveau de capital ; par secteur d'activités (par exemple, BTP, services, numériques) ; ou encore selon la réglementation spécifique des pays.

Il est possible d'ajouter à cela une classification qui tient plus au cycle de vie des entreprises : 1) PME à fort potentiel de développement ; 2) PME stagnantes ; et 3) PME fragiles ou à situation critique. Il faut dire que ce classement ne tient compte que du potentiel de croissance et de développement des PME. Une PME bien établie aujourd'hui peut être classée dans la catégorie 2 et ceci peut ne pas être un bon signe puisqu'elle peut balancer dans la catégorie 3 à tout moment à la suite d'un choc. Une PME d'à peine 5 ans avec un bilan très modeste peut être classée dans la catégorie 1, en fonction des perspectives qui se présentent à elle. Une PME mal encadrée peut disparaître en moins de 5 ans.

6 Une PME, par définition est une entreprise ayant moins de 250 salariés, et qui génère un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros. Les PME englobent également les micros, petites et moyennes entreprises (MPME).

QUEL RÔLE POUR L'ÉTAT ET LES BANQUES MULTILATÉRALES DE DÉVELOPPEMENT ?

Les PME ont besoin du soutien de l'État pour créer et maintenir un écosystème favorable à leur développement et à l'innovation. Les responsabilités de l'État sont à plusieurs niveaux : de la promotion de la culture de l'esprit entrepreneurial, au développement des instruments de financement, en passant par la mise en place d'un cadre réglementaire, d'un système incitatif, et d'un environnement des affaires propices au développement et à l'éclosion des entreprises. Pour améliorer le financement des PME, il est important pour les États de dérisquer le secteur en développant des instruments qui protègent les banques contre les risques d'insolvabilité et d'instabilité des PME ou qui amènent les banques à prendre davantage de risques, notamment à travers la mise en place de lignes de garantie et de financements par capitaux propres. La présence de l'État dans l'actionnariat d'une PME pourrait permettre de mieux entreprendre toutes les diligences non financières, y compris en termes de gouvernance pour mieux favoriser le développement de la PME.

L'accompagnement des Banques multilatérales de développement est important pour accélérer les réformes liées à l'amélioration du climat des affaires et favoriser l'accès au financement. À ce titre, le Groupe de la Banque mondiale joue un rôle important. La Banque mondiale, par exemple, propose, à la demande, toute une gamme de soutien aux gouvernements comme illustré plus en détail ci-dessous.

La SFI, pour sa part, interagit directement avec les investisseurs du secteur privé en fournissant une gamme de financement et de services conseil pouvant bénéficier aux parties prenantes. L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) vient compléter ce soutien avec des garanties liées aux risques politiques visant à dérisquer les investissements directs étrangers.

Le développement des PME dans les pays les plus pauvres, y compris dans la plupart des pays du Groupe Afrique II, reste un défi majeur malgré les efforts d'accompagnement et la gamme complète d'instruments que les Banques multilatérales de développement peuvent déployer. Dans ces pays, l'environnement des affaires est peu propice aux investissements. En outre, l'accès des PME aux marchés, à une main-d'œuvre qualifiée et aux capitaux reste limité par leur taille, rendant les investissements risqués et peu rentables. Toutefois, le mandat de développement des institutions financières internationales exige qu'elles innovent pour trouver la bonne approche et soutenir les PME dans les pays aux environnements difficiles. Ceci impliquerait pour ces institutions le besoin d'accroître les investissements dans le financement des PME locales ainsi que dans le développement du capital humain afin d'encadrer au mieux les jeunes entrepreneurs et renforcer les compétences requises en matière d'entrepreneuriat. Les pertes en matière de développement économique et sociale occasionnées par la pandémie de COVID-19, rendent cette recherche d'instruments innovants et d'investissements plus urgente que jamais.



Diagnostics

- Diagnostics, suivi et évaluation, pour améliorer les politiques et les dispositions institutionnelles existantes.

EXEMPLES

- Évaluations pays du financement des PME
- Analyse de la demande et de l'offre de financement
- Initiatives soutenues par le gouvernement
- FSAP et FSR
- Solutions Fintech innovantes



Prêt et conseil

- Prêts et conseils pour soutenir la conception et la mise en oeuvre du programme.
- Renforcement du cadre réglementaire des paiements B2B/digital, créances et escompte de factures, titrisation, crédit-bail, financement sur capital-risque, etc.
- Réformes des marchés financiers, y compris la résolution d'actifs et la sortie d'entreprise, la supervision et la réglementation du secteur bancaire et non bancaire, les regtech et les suptech, les plafonds de taux d'intérêt et les subventions.

EXEMPLES

- Développement de stratégies nationales de financement des PME
- Subventions et subventions de contrepartie
- Évaluation et réformes de la réglementation sur l'insolvabilité
- Actions telles que fonds de fonds, early-stage, investissement providentiel
- Pièces justificatives
- Garanties de prêt
- Lignes de crédit
- Affacturage / affacturage inversé
- Fintech / Financement B2B
- Renforcement des capacités

Clients clés :

- Secteur bancaire
- Associations de banquiers
- Banques centrales
- Agences de garantie de crédit
- Organismes de régulation financière
- Ministères des Finances
- Agences de promotion des investissements
- Agences PME



Connaissance

- Produits de connaissance qui améliorent la capacité du GBM à conseiller les gouvernements et le secteur privé.
- Collecte de nouvelles données et preuves pour combler les lacunes dans les connaissances.

EXEMPLES

- Innovations électroniques dans l'adoption des paiements électroniques : le cas des petits commerçants
- Principes pour un régime efficace d'insolvabilité et de créancier/débiteur
- Aspects de paiement de l'inclusion financière

**FACE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
ET LA HAUTE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI)
S. E. M. PATRICK ACHI, PREMIER MINISTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE,
PLAIDE POUR UN FINANCEMENT PLUS ORIENTÉ VERS LE SECTEUR PRIVÉ**

En marge de son séjour à Washington, DC, dans le cadre d'une invitation du Think Tank américain « Atlantic Council » et des discussions avec le Millenium Challenge Corporation (MCC), le Premier ministre Patrick ACHI a rendu visite au Groupe de la Banque mondiale (GBM) le mardi 15 et le jeudi 17 mars 2022. À cette occasion, il s'est entretenu le 15 mars 2022 avec le Conseil d'administration du GBM avec lequel il a partagé la Vision 2030 de la Côte d'Ivoire et les priorités du Plan national de développement (PND) 2020-2025, dont 65 % du financement devrait venir du secteur privé. Il a donc plaidé pour une approche et un financement plus orienté vers le secteur privé, le renforcement des zones industrielles, des PME, de l'entrepreneuriat des jeunes, et des curriculums adaptés pour la formation professionnelle pour accompagner la transformation structurelle de l'économie. Le Premier ministre ACHI s'est également entretenu le 17 mars 2022 avec le Directeur général de la SFI, Makhtar DIOP, sur les voies et moyens d'apporter un appui au PND et la mise en oeuvre des activités destinées à impulser le secteur privé. En accord avec le Premier ministre, la SFI entend identifier, conjointement avec la Directrice des opérations, les déficits au niveau des chaînes de valeurs dans les quatre secteurs identifiés, à savoir le logement, l'aquaculture, le textile, et l'hévéa. Un exercice similaire sera fait avec le ministère de l'Enseignement technique pour soutenir la formation des entrepreneurs et des techniciens supérieurs dans les quatre secteurs identifiés. Le document final fera l'objet de discussions dans le courant du mois de juin.

AUTONOMISER LE SECTEUR PRIVÉ POUR UN MEILLEUR DIALOGUE POLITIQUE AVEC LE SECTEUR PUBLIC

Le secteur privé est le moteur de la croissance. Pour lui permettre de jouer pleinement ce rôle, un dialogue et une collaboration avec le secteur public sont indispensables. À cette fin, les opérateurs du secteur privé devraient s'organiser en associations, tant sur une base sectorielle que nationale, pour coordonner leurs actions et parler d'une seule voix avec le gouvernement sur les stratégies de développement économique et social. Par exemple, ils peuvent influencer les politiques gouvernementales en soumettant des mémorandums écrits avant les consultations directes et en organisant des consultations avec la société civile pour générer un consensus national pouvant alimenter l'élaboration des politiques gouvernementales.

Le gouvernement et le secteur privé devraient également travailler en collaboration pour mettre en place un écosystème propice à la promotion de l'entrepreneuriat et au développement des PME. Le schéma ci-dessous suggère quelques éléments clés d'un tel écosystème. De plus, les gouvernements devraient offrir une plate-forme pour des consultations régulières avec le secteur privé sur les questions et stratégies de croissance économique à long terme, y compris les préoccupations à court terme notamment le chômage, les inégalités et le rôle du secteur privé dans le cadre d'une stratégie de développement durable.

Écosystème pour le développement de l'Entrepreneuriat



Problème/Solution

Acquisition des connaissances | Innovation | Services Conseils



Accès au soutien

Mentorat | Entrée aux marchés | Gestion financière | Clustering | Bureautique



Accès aux marchés

Connaissance des marchés | Plateforme e-Commerce | Facilitation du commerce



Accès au financement

Service d'Investissements | Partenariats | Venture Capital | Banques | Crowd Funding



Accès à la technologie

Maîtrises des technologies | Crédits-bails | Services Conseils | Normes environnementales et sociales



Accès aux compétences

Développement de compétences | Partenariats | Conseils | Expertise étrangère

Du besoin de lever les contraintes de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique



LES CONTRAINTES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DES PME

Au cours de ses divers échanges avec les jeunes entrepreneurs, notamment dans le cadre de ses missions effectuées au Bénin, au Burkina-Faso, aux Comores, en Côte d’Ivoire, au Niger, et au Togo, il est apparu clair pour l’Administrateur du Groupe Afrique II que la première option des uns et des autres n’est en général pas de se lancer tout de suite dans l’entrepreneuriat. En effet, pour la plupart des jeunes africains – notamment les diplômés toutes catégories confondues – l’entrepreneuriat se présente comme une solution de dernier recours qui est saisie après avoir épuisé toutes les autres options. Pour ces jeunes, la première option est la recherche d’un emploi stable dans le secteur public, suivie par celle dans le secteur privé formel. Ceci est encore plus vrai dans les pays francophones de l’Afrique subsaharienne où la notion de fonctionariat, de l’emploi stable jusqu’à la retraite, est très prisée.

Plusieurs jeunes ont fait savoir à l’Administrateur que leurs débuts dans l’entrepreneuriat étaient plus informels et sans une réelle ambition de se formaliser, car la rigidité de la réglementation exacerbée par le manque de préparation pour connaître les étapes à suivre dans cette optique n’étaient pas des facteurs encourageants. Il n’est plus à démontrer que, face à une démographie galopante, les Etats sont à bout de souffle, incapables de servir de plateforme d’absorption des compétences disponibles ou même de produire et former les compétences nécessaires. Qu’il s’agisse de contraintes liées au manque de compétences, ou à l’inadéquation de la formation avec les besoins du marché du travail, ou encore à l’offre réduite des opportunités d’insertion dans le secteur public, il convient de faire un état des lieux réaliste afin d’explorer des pistes de solutions idoines

dans un contexte où l’Afrique a une population jeune et grandissante – ce qui pourrait être un atout, ou au contraire constituer une véritable menace pour le développement du continent.

CONTRAINTES DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL, ET FAIBLE SOUTIEN DES ACTEURS PUBLICS

Dans les pays visités, les promoteurs d’entreprises affirment éprouver de la difficulté à accéder aux informations sur les formalités nécessaires à la création des PME. Ils déplorent le manque de transparence ou d’uniformité dans les informations reçues dans le cadre de la création des entreprises. En effet, les frais à payer ne seraient pas toujours uniformes et bien compris. À cela s’ajoute l’interaction avec les services gouvernementaux. En effet, beaucoup de jeunes ont rapporté qu’il faut avoir des relations informelles avec les agents des services gouvernementaux pour bénéficier de meilleurs délais et de meilleurs services. Aussi, une opacité existerait dans les frais relatifs aux impôts en sus de règles comme la délivrance de factures normalisées dont le coût d’accès serait prohibitif pour une PME qui en est à ses débuts ou pas encore rentable.

Pour résumer, les jeunes entrepreneurs rencontrés ont relevé des défis liés à la préparation à l’entrepreneuriat, à l’interaction avec les services publics, à l’inexistence d’un cadre réglementaire spécifique aux PME, à la taxation abusive, au manque d’accompagnement technique nécessaire et approprié dans les différentes phases du cycle des PME, et à l’accès inéquitable à l’information.

ACCÈS LIMITÉ AUX INFRASTRUCTURES ET AUX TECHNOLOGIES ADÉQUATES

L'accès limité aux infrastructures et aux technologies adéquates a été identifié comme une contrainte majeure pour les entrepreneurs de PME. L'analyse de l'écosystème entrepreneurial dans les pays visités suggère que des contraintes majeures se cristallisent autour de coûts de transport élevés ainsi que de problèmes de fiabilité dans l'approvisionnement en électricité. En outre, l'accès à un internet fiable est également crucial pour beaucoup d'entreprises. Au-delà de la question d'accès, l'indisponibilité de technologies est également un facteur important qui nuit au développement d'un écosystème entrepreneurial dynamique. Adopter les technologies adéquates est un élément crucial pour le développement d'une entreprise⁷. Cependant, l'adoption des technologies reste limitée par la pauvreté, le niveau d'éducation et les effets de réseau. Pour illustrer ce point, le cas de quelques entreprises d'agro-business dans certains pays visités est particulièrement édifiant. Les entreprises de ce secteur d'activité réalisent des chiffres d'affaires élevés, mais leurs bénéfices n'augmentent pas parce qu'elles ne peuvent pas faire de la production de masse en raison du manque d'équipements de transformation et d'emballage. La plupart d'entre elles doivent se tourner vers les pays voisins pour leurs besoins en produits intermédiaires. Ces entreprises sont également confrontées à une concurrence accrue des produits importés sur le marché et à des difficultés d'accès aux marchés transfrontaliers.

ABSENCE DE CLUSTERS ENTREPRENEURIAUX STIMULANT L'INNOVATION

Le développement des PME est limité par un faible accès aux marchés et par l'absence de clusters nécessaires pour tirer profit des effets de réseau et construire un écosystème entrepreneurial dynamique. Pour certaines de ces PME des secteurs du commerce de détail, de la manufacture ou du tourisme, l'accès aux marchés pour atteindre les consommateurs finaux s'avère être le défi principal (Audretsch, Cruz, et Torres 2020). Souvent, l'écosystème de l'entrepreneuriat ne présente pas une grande variété de pôles régionaux permettant aux industries naissantes de se développer et de tirer parti des économies d'échelle et d'agglomération. Les restrictions nationales liées au climat des affaires limitent le champ d'action des nouvelles PME.

LIMITES DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE SECTEUR INFORMEL

Deux types d'entrepreneurs doivent être distingués : les entrepreneurs de subsistance (*subsistence entrepreneurs*) et les entrepreneurs disruptifs (transformational entrepreneurs). Les premiers représentent la majorité des PME créées qui choisissent cette voie comme un moyen de subsistance, quasiment et exclusivement dans le système informel (Ulyssea 2018, Dutz, 2021). Le second groupe, minoritaire, comprend les promoteurs de PME qui ont le potentiel de se développer, rejoindre le secteur formel et contribuer à l'économie en créant des emplois décents.

7 Par exemple, dans le secteur agricole, les solutions numériques sont un moyen d'atteindre les consommateurs finaux, de fournir des informations sur les prix en temps réel pour aider à vendre au bon moment et au bon intermédiaire.

De manière générale, l'informalité affecte les PME à deux niveaux : elle tend à limiter la productivité d'une entreprise en phase de développement, mais aussi à accroître la vulnérabilité aux chocs. Les micro-entreprises formelles dominent les entreprises informelles en termes de productivité du travail, de ventes et d'emplois. Elles sont également plus susceptibles que les entreprises informelles de posséder des caractéristiques essentielles pour stimuler la performance, comme l'accès au crédit, aux marchés, à l'électricité, ainsi que l'adoption de technologies. La formalisation des entreprises informelles les plus avancées peut également libérer leur potentiel de croissance. Mais les coûts relatifs à leur formalisation découragent souvent les promoteurs à s'embarquer dans leur formalisation. Parallèlement, il est important de mettre à disposition des bonnes incitations, y compris en limitant les excès bureaucratiques et la corruption qui alimentent l'informalité, afin d'encourager les promoteurs à formaliser leurs PME informelles. De plus, les travailleurs et les entrepreneurs du secteur informel sont plus vulnérables aux chocs économiques, du fait de leur accès limité aux services financiers et aux programmes de soutien du gouvernement.

MANQUE DE TALENTS, FUITE DES CERVEAUX, ET FAIBLESSE DES COMPÉTENCES

Le manque de formation et les faibles niveaux de capital humain constituent également des contraintes à la création, au développement et au succès des PME. La première étape de toute activité entrepreneuriale requiert des compétences techniques et des connaissances pour convertir les idées en biens et services afin de les commercialiser. Parmi les facteurs importants qui empêchent les individus d'opter pour l'entrepreneuriat, l'on peut compter l'indisponibilité

de mentors, et l'inexistence d'une culture de la prise de risque.

En outre, la fuite des cerveaux africains affecte la capacité d'embauche du continent. Pour illustrer ce constat, il ressort de l'entretien avec le responsable du Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises au Niger (CIPMEN) que près de 40 % des entreprises incubées au CIPMEN travaillent dans le domaine du digital et la plupart de ces entreprises sont confrontées à un problème de ressources humaines⁸. Deux facteurs complémentaires expliquent cela : i) la rareté des talents dans le numérique, qui fait mécaniquement monter les salaires et rend difficile les moyens de se lancer en startup ; et ii) la concurrence avec les multinationales pour recruter.

INADÉQUATION DES PROGRAMMES DE FORMATION

La plupart des programmes de formation des jeunes n'aboutissent pas aux résultats escomptés. Cela est dû en partie au fait que les emplois pour lesquels les jeunes ont été formés n'existent pas. Pour les jeunes éduqués, les formations professionnelles et techniques qui sont souvent offertes par le système éducatif standard ne suffisent plus à elles seules pour leur permettre d'être immédiatement employables ou de se diriger vers l'entrepreneuriat. Par ailleurs, les programmes de développement en entrepreneuriat supposent très souvent que les jeunes aient les compétences et les attitudes fondamentales nécessaires pour créer des entreprises et ne manquent que d'éléments complémentaires de connaissances et de techniques de gestion d'entreprise.

8 Le Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises au Niger (CIPMEN) est un partenariat public-privé à but non lucratif, ayant pour mission d'améliorer les chances de croissance et le taux de survie des PME nigériennes. Le CIPMEN est un acteur de développement par la promotion entrepreneuriale à travers l'accompagnement des entreprises dans leurs processus de préincubation, d'incubation et d'accélération. <https://www.cipmen.org/presentation/>

DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU FINANCEMENT

Le manque d'accès au financement constitue l'un des principaux obstacles à la croissance des PME. Dans beaucoup de pays africains, les banques restent averses au risque, accentuant les difficultés des PME pour accéder à un financement adéquat. Les PME n'ont pas toujours les moyens d'offrir les garanties exigées par les banques. En outre, les instruments de financement des PME restent très peu diversifiés. Enfin, les PME ne sont pas toujours en mesure d'identifier une structure pour les accompagner dans le service non-financier de montage des dossiers de financement à des coûts acceptables, rendant les projets non bancables. Face à ces multiples défis, l'accès au financement est capital, soit par le canal des prises de participations, soit par l'accès aux financements bancaires ou aux subventions.

Parmi les options de financement envisageables, l'on pourrait citer :

- Les prêts d'honneur à zéro taux d'intérêt et sans garantie exigée des incubateurs de PME, ou des prêts de la famille et des amis.
- Les prêts-équipement, avec plusieurs options de remboursements sous la forme de subvention si l'entreprise prospère ou remboursables à un certain niveau, en général 50 %.
- Les tontines et associations, basées sur la confiance. Cependant, il n'existe pas de statistiques fiables sur le sujet.
- Le recours aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), notamment la microfinance, avec des taux d'intérêt en général avoisinant 20 %, voire plus, accompagnés de garanties diverses. Ici les

montants prêtés dépassent rarement 50 millions de francs CFA (environ 86 000 USD) pour des délais de remboursement souvent courts.

- La participation au capital via les fonds d'investissement ou des investisseurs privés.
- Les subventions, et les initiatives des diverses institutions. Celles-ci sont en général limitées dans le temps et souvent associées à une initiative, projet ou programme spécifique qui, par la suite, ne bénéficie pas toujours du suivi adéquat. Par exemple, une PME est assistée dans sa phase de mise en place. Ensuite, dans sa phase de croissance, elle ne bénéficie plus d'un suivi et tombe dans la précarité pour enfin disparaître.
- Les prêts bancaires dont les taux d'intérêt peuvent varier entre 6 et 14 %, avec des demandes de garanties à 100 % ou plus, ou via un fonds de garantie. Les montants des prêts pouvant aller jusqu'à 100 millions de francs CFA (environ 172 000 USD) sauf dans le cadre de l'exécution des marchés régulièrement enregistrés et souvent accompagnés de garanties hypothécaires ou les montants requis sont plus élevés.

Dans le cas du financement des PME par les banques commerciales africaines, il est noté qu'il existe des difficultés à faire preuve d'un historique de crédit qui donne une lecture fiable sur la situation réelle de ces PME. À cela s'ajoutent des taux d'intérêts très élevés et des demandes de garanties qui sont quasiment impossibles à satisfaire pour des PME, particulièrement celles qui sont en phase de démarrage. Les garanties demandées sont exorbitantes et dépassent la capacité financière des PME naissantes. Même la mise à contribution des sociétés de garantie ne règle pas totalement les difficultés d'accès au financement.

LES FEMMES ENTREPRENEURS FONT FACE À DES DIFFICULTÉS SUPPLÉMENTAIRES

La pandémie de COVID-19 a aggravé ce constat (Encadré 1). En outre, la fracture numérique entre hommes et femmes a un impact négatif sur l'accès aux technologies et leur adoption par les entreprises dirigées par des femmes. Les obstacles économiques et socioculturels contribuent à l'écart entre les sexes en matière de possession de téléphones mobiles et d'utilisation de l'internet. Le coût élevé des données, le manque de contenu adapté à la vie des femmes, la prévalence du harcèlement en ligne à l'encontre des femmes, et les moindres opportunités en termes de formation renforcent cette fracture numérique entre les hommes et les femmes. De plus, dans les pays en

développement, les études démontrent que les femmes ont trois fois moins de chances que les hommes de travailler dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et huit fois moins de chances de travailler dans des emplois directement liés au numérique. Néanmoins, de nouvelles opportunités apparaissent pour les jeunes femmes, car les emplois numériques peuvent augmenter leur productivité, leurs revenus et leur indépendance financière. Les emplois impliquant un travail à distance, en ligne, et flexible peuvent aider les jeunes femmes à surmonter les contraintes de mobilité, et à remettre en question les normes restrictives sur le genre tout en augmentant l'accès des femmes aux activités génératrices de revenus.

ENCADRÉ 1. ÉTUDE PILOTE SUR L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES EMPLOIS DES MPME AU KENYA ET RWANDA

La SFI, en collaboration avec *SouthBridge Investments* (SBI), a conduit entre avril et mai 2021, une enquête pilote auprès d'environ 500 MPME au Kenya et au Rwanda pour comprendre l'impact de la pandémie sur leurs résultats d'emplois. Une récente étude basée sur les résultats de cette enquête a examiné comment le type de MPME affecte les résultats de l'emploi (perte, création, protection), avec un accent particulier sur les performances des MPME appartenant à des femmes, dirigées par des femmes, employant des femmes et provenant de femmes.

L'enquête a révélé que les entreprises qui opèrent dans le secteur des services, l'agroalimentaire, la vente de détail, les micro-entreprises, et les MPME qui n'emploient que des femmes ont été les plus touchées par les effets de la pandémie. L'intensité de l'emploi de ces MPME a progressivement chuté depuis le début de la pandémie. Toutefois, des variations existent entre les deux pays concernés par cette enquête. Au Kenya, les entreprises matures (5 ans et plus d'existence), tout comme les plus jeunes MPME du secteur de l'import/export ont connu une forte baisse de leurs emplois. En revanche au Rwanda, le secteur de la santé dominé par les MPME matures, tout comme l'industrie créative dominée par de plus jeunes MPME ont connu une augmentation de leur intensité à employer.

Par ailleurs, l'étude montre que la proportion de micro-entreprises parmi les MPME n'a cessé de croître depuis le début de la pandémie. En outre, de nombreuses MPME interrogées lors de cette étude ont modifié leur profil d'embauche en faveur d'un plus grand nombre de travailleurs masculins. Il s'avère que presque toutes les MPME employant uniquement des femmes sont des micro-entreprises (moins de 6 employés), opérant plus dans l'informel, sont jeunes (moins de 5 ans d'existence), et sont plus susceptibles de générer des emplois verts. Les MPME majoritairement composées de femmes sont moins susceptibles de s'engager dans des activités exigeant des compétences techniques avancées telles que les TIC ; elles sont également moins efficaces en termes de création d'emplois. Les femmes employées sont préférées dans des secteurs tels que l'agro-industrie et la vente au détail, et elles sont moins présentes dans des compagnies de grande taille. Il est ressorti de l'étude que les prêts d'urgence de court-terme du secteur privé n'ont pas vraiment eu d'impact sur les résultats des emplois des MPME interrogées et l'aide de l'État n'a pas pu toucher la majorité de ces MPME.

En conclusion, les recommandations de l'étude incluent entre autres : de soutenir les MPME, et particulièrement les MPME des femmes, dans le renforcement des capacités et du savoir-faire de l'entrepreneuriat ; d'améliorer leur accès au financement de long terme pour couvrir leur fonds de roulement et le capital d'expansion ; et d'inclure l'emploi des femmes comme mesure clé dans les programmes de protection et de création d'emplois.

Source : Yameogo et al. Measuring the COVID-19 Impacts on Jobs Outcomes for Women MSMEs. A Pilot Assessment in two countries in Sub-Saharan-Africa – Kenya & Rwanda. Forthcoming IFC Country Economics & Engagement Analytical Paper.

QUELLES PISTES POUR LEVER LES CONTRAINTES DES PME ?

Dans le cadre de cette publication, des entretiens ont été effectués avec *Making Cents International* (MCI), un expert mondial dans le renforcement des capacités des jeunes

entrepreneurs, ainsi qu'avec *Southbridge Investments* (SBI) pour apprendre de leur expérience et s'informer des solutions mises en place pour faire face aux contraintes liées au développement des PME.

A. INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES DE BASE ET L'ESPRIT D'ENTREPRENEURIAT : L'EXPÉRIENCE DE *MAKING CENTS INTERNATIONAL*⁹

Grâce à une étude de marché approfondie auprès des jeunes, MCI a constaté que les jeunes n'avaient souvent pas les compétences fondamentales d'entrepreneuriat et les attitudes entrepreneuriales transversales nécessaires pour appliquer les connaissances et les techniques acquises durant leur formation sur la gestion d'entreprise et des actifs financiers. En réponse, MCI a travaillé en partenariat avec Plan International pour développer un programme holistique dénommé *Entreprise Your Life* (EYL) qui a été mis en œuvre avec succès à travers le monde. EYL engage des jeunes qui sont membres de groupes d'épargne et de crédit adaptés aux jeunes (communément appelés en anglais *Village Savings and Loan Association* or VSLAs). Ces jeunes bénéficient de sessions de formation courtes et ciblées qui intègrent des activités d'apprentissage appliquées et du visuel interactif. Ces sessions sont ensuite complétées par un coaching continu pour développer l'esprit d'entreprise nécessaire à la réussite d'une entreprise. Ce programme a touché plus de 200 000 jeunes, y compris en Afrique de l'Ouest francophone grâce à un partenariat avec le bureau régional de Plan International pour l'Afrique de l'Ouest. Ce partenariat a permis de dispenser ce programme au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo au profit des jeunes des programmes villageois d'épargne et de crédit. EYL est une réussite internationale dans l'entrepreneuriat des jeunes, ayant aussi été mis en œuvre avec succès en Égypte, au Ghana, au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, et en Zambie.

9 Making Cents International (MCI) est une petite entreprise privée basée à Washington DC, et qui travaille pour le développement du potentiel humain et la promotion des opportunités économiques à l'échelle mondiale. En tant qu'expert mondial dans le renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs du monde entier, MCI dote les jeunes entrepreneurs en herbe des connaissances et compétences dont ils ont besoin pour identifier et tirer parti des opportunités commerciales viables et naviguer avec succès sur le marché du travail grâce à une formation sur mesure, un mentorat et des conseils aux entreprises. Depuis 1999, MCI a fourni des services dans 80 pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine, et des Caraïbes. Elle a mis en œuvre plus de 130 projets d'une valeur de 60 millions de dollars US, dont beaucoup sont axés sur le développement des jeunes et l'entrepreneuriat. <https://makingcents.com/>

B. INVESTIR DANS LES CHAÎNES DE VALEUR : L'EXPÉRIENCE DE SOUTHBRIDGE INVESTMENTS¹⁰

Une approche que SBI met en œuvre avec succès porte sur les solutions de chaîne d'approvisionnement. Elle sollicite des réseaux de MPME sur l'ensemble des chaînes de valeur d'un secteur donné, de l'amont à l'aval. L'ensemble de la chaîne de valeur peut être formalisé, numérisé, et des institutions privées telles que SBI pourraient travailler avec ces réseaux de MPME via une plate-forme de prêt numérique qui aurait besoin de solutions mixtes de financement. En plus d'accorder le prêt à une MPME, ces institutions privées pourront accorder les prêts à plusieurs MPME dans un réseau, mais également trouver des solutions pour les MPME qui ne sont pas bancables. Le prêt est parfois accordé à l'ensemble du réseau de MPME dans la chaîne de valeur identifiée qui pourrait être la plus bancable et rentable.

¹⁰ SouthBridge Investment (SBI) est une filiale de SouthBridge, un cabinet de services conseil et d'investissement dédié à l'Afrique. SouthBridge fournit des solutions financières et des services conseil aux gouvernements et au privé. SBI est la branche Asset Management de SouthBridge et a mis en place un fonds d'impact pour les femmes (100 millions de dollars US) pour investir dans des MPME appartenant à des femmes, dirigées par des femmes, employant des femmes ou recherchant des femmes. Le fonds est dédié à l'Afrique de l'Est (Djibouti, Kenya, Rwanda, Tanzanie) et l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Togo). <https://www.southbgroup.com/>



**Des solutions innovantes
pour stimuler
l'entrepreneuriat
des jeunes en Afrique**



TIRER PARTI DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, DU NUMÉRIQUE ET DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LE SAVOIR-FAIRE ENTREPRENEURIAL

Pour pouvoir rivaliser au même niveau que les autres régions, l'Afrique doit exploiter les avantages de la technologie numérique pour stimuler la croissance et la prospérité sociale, comme soutenu par les Gouverneurs africains lors de la réunion du Caucus africain qui s'est tenue à Bujumbura, en République du Burundi, du 3 au 5 août 2021. Les Gouverneurs ont fait valoir que le renforcement du capital humain dans les pays africains est crucial pour permettre une participation plus large de tous les segments de la population dans le secteur numérique, et susciter des opportunités d'entrepreneuriat parmi ses esprits. Les Gouverneurs ont reconnu que le renforcement des capacités des acteurs clés dans l'écosystème de l'économie numérique permet de tirer parti de la numérisation pour transformer les économies africaines et améliorer le bien-être des citoyens. Ils ont ainsi préconisé d'investir massivement et vite dans les infrastructures pour réaliser la transition et les adaptations requises par l'économie numérique. Ils ont convenu qu'il est besoin de motiver la prochaine génération en leur démontrant le pouvoir transformateur de l'entrepreneuriat, de soutenir les jeunes entrepreneurs existants, de développer le système d'e-gouvernement et de renforcer l'éducation. En définitive, l'Afrique a besoin de gouvernements techniquement avertis pour créer les conditions nécessaires à la croissance d'une économie numérique et les entrepreneurs africains ont besoin d'un accès à la formation et à un système éducatif conçu pour l'ère numérique.

Le secteur du numérique et des TIC a ouvert des perspectives complètement nouvelles qui nécessitent une gamme de compétences techniques pour accéder à de nouveaux emplois. Le numérique est devenu un outil essentiel dans la production, la distribution et la livraison d'une vaste gamme de biens et de services tels que les audios et les livres électroniques, la musique et l'abonnement en streaming vidéo, la publicité multimédia en ligne, la création de publicité, la formation interactive en ligne, la télémédecine, etc. Les TIC ont également créé des opportunités pour les entrepreneurs : le développement de logiciels, les opérations d'édition, de mise en page et d'impression, l'externalisation des affaires et des connaissances, le conseil juridique, l'audit et la comptabilité, la facturation médicale, les services de traduction et les dessins architecturaux, entre autres. Ces compétences sont rares et doivent être développées rapidement pour soutenir la croissance de l'industrie technologique et numérique. Ce déficit de compétences doit être comblé de toute urgence si les pays ne veulent pas être laissés pour compte. Cela doit être initié dès le début de l'éducation primaire et être un processus d'apprentissage tout au long de la vie.

La formation aux compétences numériques doit être au cœur de l'éducation et de la formation continues (Ghanem, 2018)¹¹. Dans la mesure où, l'environnement de l'emploi est façonné par la

11 <https://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2018/09/06/youth-key-to-strengthening-africas-future>

technologie, les jeunes africains doivent avoir accès à des programmes de formation qui leur permettront de concourir pour des emplois de haute technologie et mieux rémunérés, et ainsi profiter des opportunités croissantes offertes par l'innovation et l'entrepreneuriat. La Banque mondiale réalise toute l'importance d'investir dans la formation des jeunes pour développer leurs compétences numériques et leur permettre de saisir les débouchés dans l'entrepreneuriat. Au cours de la dernière décennie, plusieurs initiatives visant à connecter les jeunes à l'économie numérique mondiale ont vu le jour sous son impulsion. Le *Programme XL Africa* qui a pour objectif d'accélérer la création d'entreprises en fait partie.

En outre, Il est utile de mettre en place des programmes qui cherchent à inculquer l'esprit d'entrepreneuriat par le biais de la formation commerciale, l'éducation financière, l'accès au financement, l'élaboration des plans d'affaires et du mentorat, et le changement d'attitudes vis-à-vis de l'entrepreneuriat (Fox et al., 2020). Quelques pays africains – Djibouti, le Cabo Verde, et l'Île Maurice – sont beaucoup plus avancés dans cette transformation et leur expérience pourrait inspirer d'autres pays de la région. La transition démographique dans ces petits États africains en développement offre un éventail d'opportunités pour investir dans le développement durable en adoptant des stratégies d'innovation dirigées par des jeunes pour générer des dividendes économiques et, en fin de compte, réaliser les engagements du Programme 2030 des Nations Unies.

Ces pays ont ajusté leur programme de formation en se concentrant sur les opportunités pour les jeunes hommes et femmes. Une formation complète et le développement des compétences ont été conçus pour répondre à ce segment particulier de la population. **Djibouti**, par exemple, a créé le *Centre*

de leadership et d'entrepreneuriat pour favoriser la croissance du secteur privé, l'entrepreneuriat, et la connexion aux marchés. Ce centre dessert les MPME, un incubateur interne, un parc d'activités et des installations de développement compétitif ciblant les jeunes. L'une de ses principales priorités est axée sur l'entrepreneuriat féminin pour exploiter le pouvoir du secteur privé à travers la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes femmes. L'**Île Maurice** a créé l'Université Africaine de Leadership pour développer la culture et les connaissances entrepreneuriales dans son système éducatif et combler le manque de compétences en leadership nécessaires au développement des connaissances et des compétences entrepreneuriales. Le **Cabo Verde** a adopté le Programme d'enseignement de l'entrepreneuriat (ECP) pour autonomiser les jeunes, développer leurs compétences entrepreneuriales et améliorer leur potentiel de création d'emplois. Le pays a également défini les solutions numériques pour soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emplois comme l'un des 39 objectifs ambitieux de son Plan stratégique de développement durable 2018–2030 (Encadré 2)¹². La réforme des systèmes d'éducation et de formation et l'introduction de compétences numériques au niveau de l'enseignement secondaire sont particulièrement importantes pour assurer une éducation au numérique qui correspond aux besoins de l'économie (Figure 6).

ENCADRÉ 2. CABO VERDE DIGITAL

Construire une nouvelle culture au Cabo Verde – Le voyage vers une île technologique

Avec pour objectif de positionner le pays comme un « Tech Hub » ou centre technologique pour le marché régional, l'économie numérique est devenue une partie intégrante du programme stratégique du gouvernement du Cabo Verde.

Différentes initiatives ont été lancées pour soutenir les jeunes entrepreneurs dans le secteur des TIC ; à savoir : *Bolsa Cabo Verde Digital* qui fournit un soutien financier et technique aux jeunes du secteur numérique ; *ReInventa* qui vise à contribuer au développement d'un environnement propice à l'identification et à la promotion de nouvelles solutions technologiques; et *Remote Working Visa* qui vise à attirer des professionnels étrangers et à partager leurs connaissances avec la communauté. Dans le pipeline, les initiatives suivantes sont en cours de conception: *Dreams & Demos* qui est axée sur les solutions pour réduire le fossé entre les entreprises privées et publiques pour le partage des connaissances; *Start-up on time* qui est centré sur l'écosystème de l'innovation technologique et le processus de création de startups dans le pays; *SoftLanding 4 Start-ups* qui ambitionne de renforcer l'initiative *Remote Working Visa* en offrant un guichet de service unique aux entrepreneurs étrangers souhaitant s'installer au Cabo Verde; et *Database for Technology Start-up Ecosystem* qui constituera la première base de données accessibles de l'écosystème des start-ups technologiques, y compris les données sur les services numériques, le financement, les incubateurs, etc.

Le Cabo Verde, en tant que petite économie insulaire est à l'avant-garde de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Afrique. Le pays est entré dans le classement des écosystèmes d'innovation mondiaux de StartUpBlink en 2020, et occupait en 2021, la 87^{ème} position mondiale, la 9^{ème} position en Afrique, et la 3^{ème} position dans la sous-région de la CEDEAO. Sur le classement des pays les plus innovants (*Global Innovation Index – IGI*), selon le *World Intellectual Property*, le Cabo Verde occupait le 89^{ème} rang mondial et le 4^{ème} rang en Afrique.

En résumé, les décideurs politiques africains doivent trouver des moyens pour mieux exploiter les talents et connaissances dont disposent les jeunes. Ils doivent se doter des outils nécessaires pour développer leurs compétences en vue d'accroître la productivité, y compris par le biais de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Par ailleurs, il est impératif pour les pays africains — notamment la plupart des pays du Groupe Afrique II — de remédier au déficit d'infrastructure numérique et au

manque de bande passante et de connectivité pour prendre le train de la révolution de l'information en marche. L'adoption d'une approche holistique du problème de l'emploi des jeunes permettrait aux gouvernements africains de mieux cibler les programmes de formation à l'entrepreneuriat et aux compétences vers ceux qui en bénéficieraient le plus, en particulier les jeunes des zones rurales où se déroulent la majorité des activités agricoles et manufacturières (Donkor, 2021).

FIGURE 6. CENTRE DE RENFORCEMENT DU CABO VERDE



MISSION

TIC pour le développement durable

Renforcer les capacités humaines et institutionnelles de Cabo Verde et de la CEDEAO sur l'utilisation des TIC pour le développement durable.



RESPONSABILISER LES JEUNES

Investir dans notre avenir

Améliorer les connaissances et les compétences en TIC des dirigeants gouvernementaux, des fonctionnaires, des femmes entrepreneurs et des jeunes.



CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Outils pour améliorer les compétences techniques

Renforcement de la capacité TIC des institutions de formation à travers la formation des formateurs (ToT).



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Ouvrir les esprits par l'apprentissage et le partage

Mener des recherches pour soutenir le développement des capacités en matière de TIC sur des sujets tels que les tendances en matière de TIC, les besoins de formation, les bonnes pratiques et les méthodes de formation.



TRAVAILLER ENSEMBLE COMME UN

Intégration régionale et mondiale

Fournir une plate-forme pour les dialogues nationaux et régionaux sur les politiques, les stratégies et les pratiques de développement des capacités en matière de TIC pour un développement inclusif et durable.



INTERACTION HARMONIEUSE POUR UNE MEILLEURE ÉDUCATION

Accès à l'éducation pour tous

Faciliter le partage des connaissances et l'échange d'expériences par le biais de ressources de connaissances et de portails en ligne. Collaboration dans l'assimilation et la diffusion des connaissances.

Source : Cabo Verde – Plan stratégique de Développement Durable

EXPLOITER LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR L'ÉCONOMIE ORANGE ET TRADITIONNELLE

La transformation des économies africaines pourrait passer par le développement de l'entrepreneuriat dans les secteurs créatifs. Selon la note thématique S4YE (Solutions for Youth Employment) du Groupe de la Banque mondiale sur l'économie orange publiée en septembre 2020, la valeur économique des activités créatives est souvent méconnue mais les chiffres de l'emploi montrent que les secteurs culturels et créatifs jouent un rôle essentiel en tant que source de revenus et moteur de création d'emplois. Les activités créatives et culturelles telles que l'art, l'artisanat, la musique ou la mode ont un potentiel inexploité en tant que moteur d'emplois meilleurs et inclusifs, en particulier pour les jeunes, les femmes et les groupes minoritaires dans le secteur formel et informel. C'est un secteur en pleine croissance.

Par ailleurs, le soutien à l'entrepreneuriat pourrait également impulser la transformation économique à travers la consolidation des secteurs traditionnels existants, l'amélioration de leur productivité et de leur efficacité. Le développement

de l'agro-industrie par exemple offre l'opportunité de voir émerger des initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat qui pourraient augmenter la valeur ajoutée et les recettes d'exportation, tout en jetant les bases pour le développement de nouveaux secteurs. Le recours à la mécanisation, de meilleures installations d'irrigation, l'utilisation d'engrais et de pesticides appropriés, l'utilisation de semences résistantes aux maladies, l'accès instantané aux cours en vigueur, et le regroupement des terres des petits agriculteurs pour des économies d'échelle sont quelques-unes des voies qui conduisent à l'amélioration de la productivité, tout en bénéficiant du savoir-faire et des solutions offertes par les jeunes entrepreneurs grâce au numérique. L'automation et la mécanisation des services pourraient entraîner des licenciements, mais en même temps créer un creuset de travailleurs pouvant être conditionnés ou recyclés dans d'autres secteurs d'activités, y compris dans les industries naissantes. Il est donc nécessaire qu'une telle transformation s'accompagne du développement de nouveaux piliers, y compris le développement de l'économie numérique.

INVESTIR DANS L'INDUSTRIE DES STARTUPS AFRICAINES

Investir dans la startup, c'est soutenir l'entrepreneuriat et les nombreux emplois qu'elle peut potentiellement créer, une fois sortie de cette phase particulière qui est qu'elle en est au premier stade de ses opérations. Une startup est une jeune entreprise innovante qui évolue dans le secteur des nouvelles technologies à fort potentiel de croissance¹³. La startup découle directement de la fibre entrepreneuriale et de l'innovation. La startup africaine notamment reste très attractive pour le capital-risque international, et ce en dépit de la pandémie. Selon Disrupt Africa (2021), le nombre de transactions des startups africaines et leur montant respectif de financement ont augmenté régulièrement au cours des cinq dernières années. Le financement total des startups a augmenté de 42,7 % pour atteindre plus d'un milliard de dollars US en 2020. En août 2021, plus de 300 startups africaines avaient déjà levé plus de 1,1 milliard de dollars et ce montant devait doubler d'ici la fin de 2021. Les startups Fintech ont attiré plus de 60 % de tous les fonds de venture capital qui ont afflué en Afrique le premier trimestre 2021 (Figure 7).

Nonobstant la tendance à la hausse des startups en Afrique, elle varie fortement d'une région à l'autre. L'Afrique du Sud et le Nigéria sont en tête du peloton des pays africains avec le financement de démarrage le plus élevé en 2021, représentant respectivement 28 % et 27 % du total des fonds levés. Le Kenya, l'Égypte et le Ghana complètent la liste des Top 5

(13 %, 11 % et 10 % respectivement) connue sous le nom de Big Five d'Afrique.

LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II À LA TRAÎNE DANS L'INDUSTRIE DES STARTUPS

Il existe un contraste profond au sein du continent au regard de la concentration des startups dans la zone anglophone d'Afrique par rapport aux pays francophones du continent. Force est de constater que les pays francophones ne profitent pas de la manne financière destinée aux startups du continent. Au cours des cinq dernières années, l'Île Maurice a reçu presque la totalité (99 % en moyenne par an) des capitaux privés destinés aux startups des pays du Groupe Afrique II. En réalité, et comme le rapport de Partech de 2018 le souligne, les pays du Groupe hormis l'Île Maurice reçoivent chaque année seulement 1 % des flux de financement en direction des startups du continent. Ces pays sont loin derrière les pays anglophones et ne profitent pas de la période de boom de startups observé chez ces derniers. Seuls deux pays de la zone sont classés parmi les tops 100 dans l'index de l'écosystème des startups et derrière les pays anglophones : l'Île Maurice (73^e) et le Cabo Verde (87^e) (StartupBlink, 2021). Seuls deux pays francophones (Côte d'Ivoire et Sénégal) ont été à l'avant-garde des investissements dans ce secteur. Par ailleurs, très peu de villes francophones se retrouvent parmi les tops 1000 du classement mondial de StartupBlink 2021¹⁴.

13 La différence fondamentale entre une entreprise classique et une startup est que l'entreprise est organisée pour exécuter et optimiser un *Business Model* qui fonctionne, alors qu'une startup est organisée pour en trouver un. L'objectif principal de la startup est donc la recherche de ce Business Model. Son but est de transformer une idée en entreprise, de trouver une nouvelle manière de rendre un service, de créer de la valeur.

14 Abidjan (613e), Dakar (827e), Antananarivo (961e), Douala (969e), Buea (982e), Yauoude (986e), Bamako (970e), Kinshasa (991e), Cotonou (995e), Ouagadougou (996e), et Conakry (999e).

Les startups en Afrique : Où sont-elles concentrées ?

Pays africains où les investissements de capital-risques sont les plus importants, 2020

(millions de dollars US)

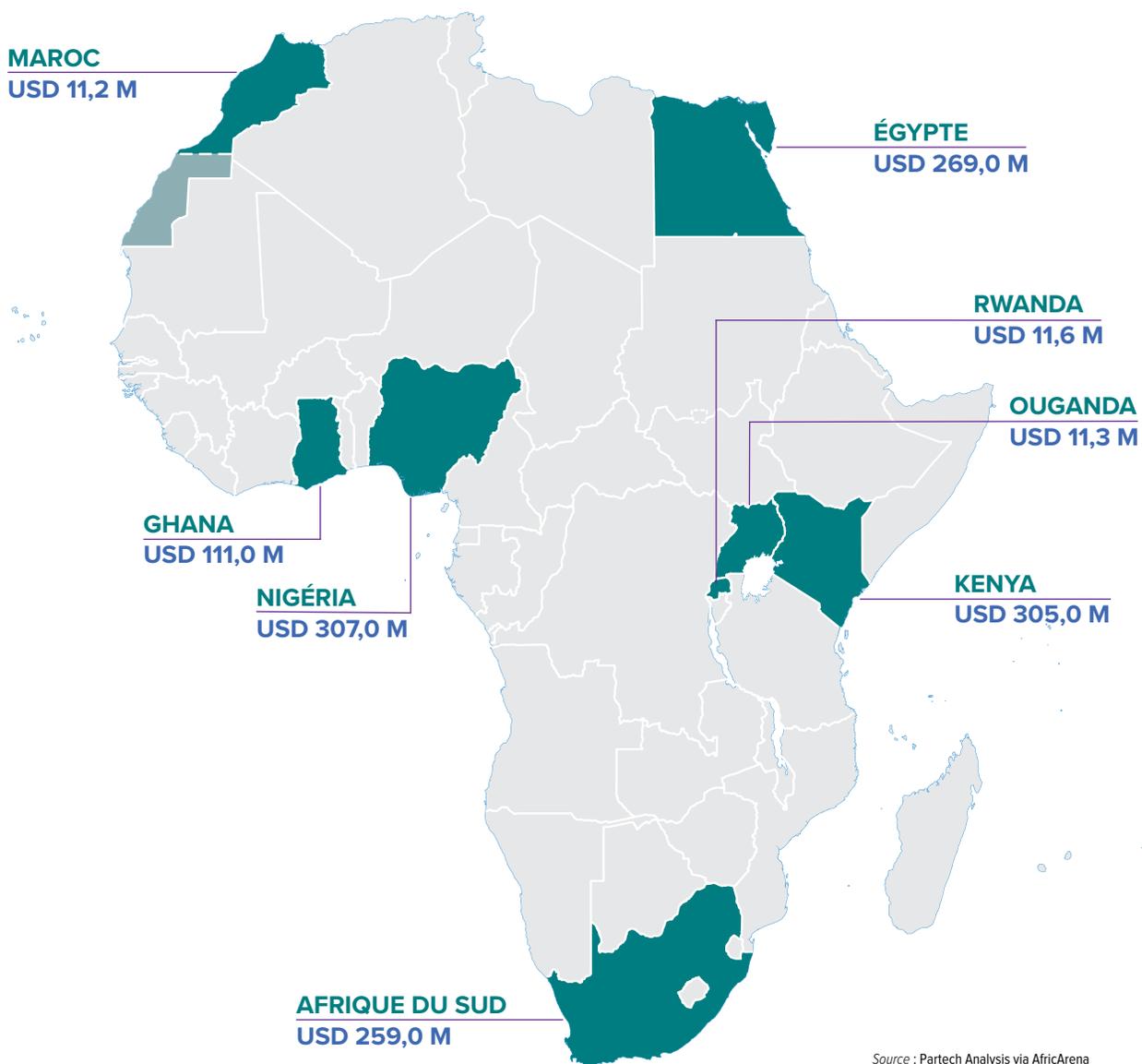
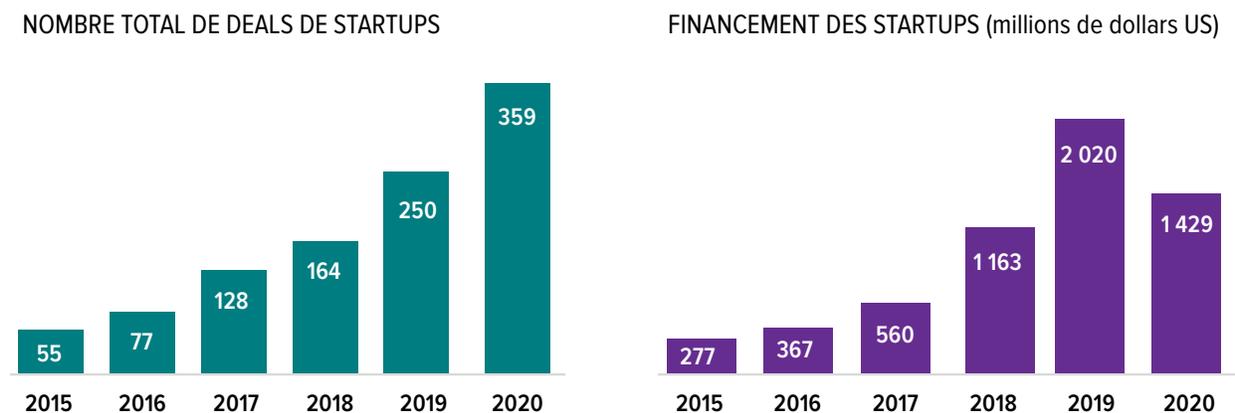


FIGURE 7. NOMBRE ET FINANCEMENT DES STARTUPS EN AFRIQUE



Source : Partech (2020)

POURQUOI L'AFRIQUE FRANCOPHONE EST-ELLE EN RETARD ?

Il est observé que la majorité des investisseurs/entreprises et financiers du secteur sont originaires de pays anglophones ; la barrière de la langue est une réalité car le secteur technologique est principalement dominé par la langue anglaise. La taille de la population (marchés plus petits) joue également un rôle et le fait que la plupart des ressources des startups (incubateurs et accélérateurs régionaux, laboratoires, conférences) se trouvent dans la région anglophone. Couplé à ces facteurs, il y a aussi l'inexistence de l'environnement réglementaire, la fragilité du climat des affaires, le manque d'infrastructures, la faiblesse de la culture d'entreprise et les problèmes de gouvernance en Afrique francophone qui se sont avérés de nature à entraver les investissements et la confiance des investisseurs dans la région.

En conséquence, il existe encore un manque de soutien pour les entreprises en démarrage dans la zone francophone. Et parce qu'il n'y a pas un réseau solide d'accélérateurs et d'incubateurs, les investisseurs internationaux rencontrent des difficultés à trouver un point d'entrée dans la région qui puisse les connecter à un pipeline de transactions potentielles¹⁵. En outre, les jeunes entrepreneurs n'ont pas les compétences nécessaires, les ressources, les motivations et un appui technique pour exceller et changer le rythme de l'entrepreneuriat et du développement dans la région. Pour combler ce fossé, l'Afrique francophone doit créer un environnement favorable, faciliter l'accès au financement, s'attaquer au problème du capital humain par le biais de formations, de programmes accessibles aux jeunes tels que le mentorat, et autres avenues comme les incubateurs/agences agiles, les laboratoires et les conférences pour soutenir et produire des talents. En effet, la région francophone

15

<https://selected.sesamers.com/francophone-africas-tech-challenges-and-opportunities/>

représente un marché non saturé pour les startups, offrant un éventail d'opportunités pour les investisseurs privés et publics dans le domaine numérique et dans plusieurs secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, la logistique, l'e-commerce et la fintech où les jeunes entrepreneurs et innovateurs peuvent jouer un rôle majeur dans le développement économique de la région.

À titre d'exemple, il est possible de se pencher sur le cas du Kenya qui a pris des mesures audacieuses pour se mettre à l'avant-garde de la révolution des startups (Encadré 3).

ENCADRÉ 3. LES PARCS INDUSTRIELS ET LES CENTRES D'INCUBATION DE TECHNOLOGIES DU KENYA OUVRENT LA VOIE À L'INNOVATION

Des pôles d'innovation technologique ont vu le jour sur le continent africain au cours des dernières années. En 2013, le Kenya a commencé la construction de sa « Silicon Savannah ». Grâce à un partenariat public-privé dans le cadre duquel le gouvernement fournit des infrastructures de base et des cadres politiques et réglementaires de soutien, laissant aux investisseurs privés le soin de construire et d'exploiter le développement industriel.

Konza Technopolis est en cours de construction sur un site de 5 000 acres à environ 60 km de Nairobi et comprendra un campus universitaire, des logements, des hôtels, des écoles, des hôpitaux et des installations de recherche. On espère créer 200 000 emplois dans les technologies de l'information d'ici l'achèvement de la ville en 2030.

Pour soutenir son secteur de startups technologiques en plein essor, le gouvernement a noué un partenariat avec un incubateur privé de startups dans les technologies de l'information et de la communication appelé NaiLab. Le programme d'incubation technologique de 1,6 million de dollars US sur trois ans permettra également aux startups d'obtenir des informations, des capitaux et des contacts commerciaux.

FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT

I est important de faciliter l'accès au financement à travers des offres adaptées au besoin des jeunes entrepreneurs. Comme discuté précédemment, l'accès au financement est une contrainte majeure et un passage obligé pour les jeunes qui souhaitent créer ou développer une entreprise. Les exigences de garantie, les frais bancaires élevés, les produits inadaptés aux besoins des jeunes et le manque de connaissances financières sont parmi les principaux goulots d'étranglement pour les jeunes. En effet, bien que le continent africain obtienne globalement des scores élevés en termes d'investissements dans les startups (dont la majorité sont dirigées par des jeunes), ces startups ont une contribution limitée à l'économie en raison des défis d'accès au financement (ainsi qu'à une formation adéquate et à la technologie). Il est donc essentiel de renforcer la capacité du secteur financier à servir les startups dirigées par des jeunes pour leur garantir l'accès à des services financiers adaptés (CNUCED, 2015)¹⁶. Pour ce faire, le développement d'un cadre d'investissement dédié aux jeunes s'avère être très utile, d'autant plus que la dynamique créée par le niveau des investissements dans les startups africaines – qui a été multiplié par neuf au cours des quatre dernières années – démontre la nécessité de créer un écosystème de capital-risque pour absorber ce marché de niche.

En mars 2021, les participants à la réunion annuelle de la Commission économique des ministres africains des finances et de la planification ont conclu qu'il y a un besoin urgent de mieux encadrer les entrepreneurs africains et de réserver des fonds publics pour le développement des startups, notamment celles des femmes. Ils ont fait appel aux banques afin que

celles-ci créent des conditions de prêt adaptées aux micro- et petites entreprises. Au Sénégal par exemple, la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER) s'appuie depuis 2019 sur le nano-crédit, un puissant instrument d'inclusion financière qui octroie des prêts rapides entre 10 000 et 300 000 Franc CFA (17 à 500 dollars US) aux femmes évoluant dans le secteur informel pour impulser et dynamiser l'entrepreneuriat dans tout le pays¹⁷.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a identifié un ensemble de recommandations pour surmonter les obstacles rencontrés par les jeunes entrepreneurs ainsi qu'un ensemble d'options politiques et de mesures spécifiques aux jeunes pour améliorer l'accès au financement (Figure 8). Cette étude sur les politiques souligne que les jeunes entrepreneurs comptent généralement sur leurs économies personnelles, leurs actifs ou leurs salaires, ainsi que sur l'obtention de fonds de la part d'amis et de la famille pour lancer leurs entreprises. En comparant la tendance par région, cela suggère que près de la moitié des jeunes (41,5 %) en Asie-Pacifique et en Asie du Sud, et la majorité des jeunes (62 %) en Chine obtiennent un financement de la famille et des amis. Il indique également que les jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes, de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord comptent principalement sur des sources personnelles pour financer leurs entreprises. Cependant, leurs homologues d'Afrique subsaharienne ne disposent pas de telles ressources pour financer leurs entreprises.

16 https://unctad.org/system/files/official-document/webdiaeed2015d1_en.pdf

17 <https://der.sn/>

AMÉLIORER L'ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LES JEUNES

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE	OPTIONS POLITIQUES	MESURES SPÉCIFIQUES AUX JEUNES
AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS PERTINENTS À DES CONDITIONS APPROPRIÉES	<ul style="list-style-type: none"> Développer des systèmes publics de garantie de crédit Stimuler la création de garanties mutuelles privées Promouvoir les investissements directs étrangers (IDE) dans les services financiers, le financement de la chaîne d'approvisionnement (« affacturage ») et le crédit-bail Faciliter les mécanismes de filtrage des prêts sans garantie Encourager les modalités de financement sur fonds propres et « capital-risque » 	<ul style="list-style-type: none"> Informar les jeunes des services financiers destinés aux jeunes, y compris les prêts informels et d'autres options de financement viables Changer la perception des prêteurs sur les garanties pour inclure des idées, un soutien au business, un mentorat, des tests psychométriques
PROMOUVOIR LA RECHERCHE D'INNOVATION	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des incitations pour attirer les investisseurs en capital-risque et les anges du business Fournir des prêts basés sur la performance et des incitations à l'innovation et à la croissance verte Faciliter l'utilisation de la propriété intellectuelle comme garantie 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les liens entre les startups dirigées par des jeunes et les entrepreneurs et investisseurs axés sur la croissance
RENFORCER LA CAPACITÉ DU SECTEUR FINANCIER AU SERVICE DES STARTUPS	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une charte financière nationale Promouvoir les subventions public-privé et l'assistance technique pour étendre les activités de prêt (Par exemple, la fourniture de services financiers par l'intermédiaire des bureaux de poste et d'autres « prêteurs de proximité » ; l'utilisation de nouvelles technologies bancaires pour atteindre les zones rurales) 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter le développement de produits financiers adaptés aux jeunes Soutenir le développement de technologies bancaires mobiles adaptées aux jeunes
OFFRIR UNE ÉDUCATION FINANCIÈRE AUX ENTREPRENEURS ET ENCOURAGER LES EMPRUNTS ET LES PRÊTS RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des connaissances financières et comptables Étendre la couverture du bureau de crédit privé et du registre public Entreprendre une supervision appropriée des produits financiers offerts aux entrepreneurs sociaux et micro-entrepreneurs 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une formation en éducation financière axée sur les jeunes

Source : CNUCED (2015)

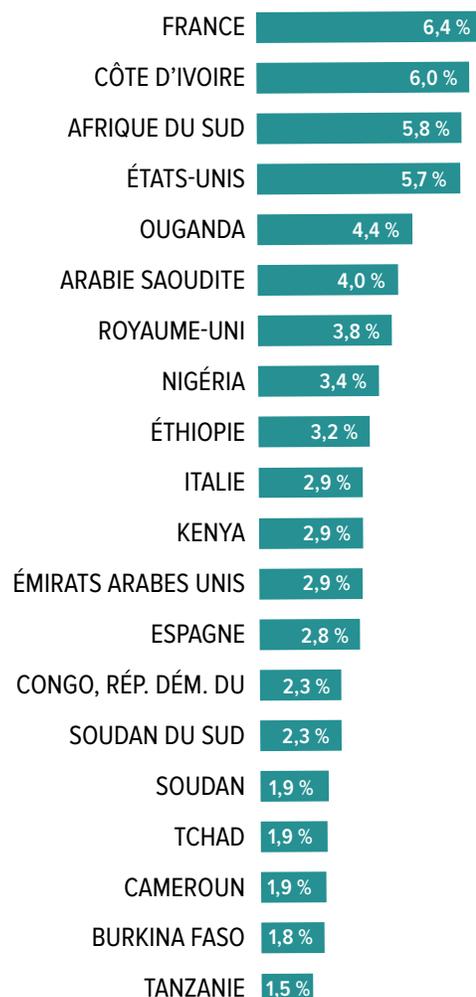
CATALYSER LES RESSOURCES DE LA DIASPORA AFRICAINE : ÉPARGNE, RÉSEAUX ET TALENTS

L'Afrique peut tirer avantage des compétences et du savoir-faire de sa très forte diaspora pour s'octroyer les capacités nécessaires au développement d'un secteur privé fort et dynamique qui générera des emplois de bonne qualité pour ses nombreux jeunes. Selon l'UA (2020)¹⁸, la diaspora africaine est « constituée de toutes les personnes d'origine africaine vivant en dehors du continent, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité et qui sont disposées à contribuer au développement du continent et à la construction de l'Union africaine ». La diaspora africaine comprend les migrants actuels, les migrants de première, deuxième, troisième, etc. générations. L'Afrique a enregistré en 2017 plus de 36 millions de migrants et la population de la diaspora serait largement supérieure à ce chiffre, estimé à plus de 140 millions selon World Atlas (2021). Globalement, les migrants, et la diaspora africaine en général, se répartissent sur tous les continents : de l'Amérique du Nord à l'Asie, en passant par l'Amérique Latine, l'Europe, et l'Océanie (Figure 8).

Selon les plus récentes données de Global Knowledge Partnership on Migration and Development – (KNOMAD) (2021), l'Afrique subsaharienne a enregistré près de 30 millions de migrants, dont 70 % ont émigré à l'intérieur du continent et 24 % vers les pays à revenus élevés de l'OCDE. La plupart de ces migrants utilisent des canaux officiels pour émigrer tandis que d'autres, en l'occurrence les jeunes, optent pour l'immigration clandestine en passant par des voies irrégulières plus risquées en quête de meilleures conditions de vie et surtout de meilleures opportunités d'emplois. Pour les pays d'origine,

quoique la fuite des cerveaux demeure un sérieux problème, la migration permet en revanche de

FIGURE 8. PRINCIPALES DESTINATIONS DES MIGRANTS AFRICAINS (% MIGRANTS TOTAL)



Source : KNOMAD (2021)

résorber le problème de chômage et de sous-emplois des jeunes. Elle permet aux jeunes africains d'accéder à des emplois de meilleure productivité avec des rémunérations élevées.

Selon la même source, les pays du Groupe Afrique II ont enregistré plus de 11,3 millions d'émigrants sur la même période. La migration sous-régionale est la plus dominante. Plus de 70 % des migrants du Groupe ont émigré à l'intérieur du continent, et seulement 15 % ont migré vers l'Europe, 3 % vers l'Amérique du Nord tandis que le reste est réparti entre l'Asie et l'Amérique latine. Les trois premières destinations de choix de ces migrants du Groupe sont respectivement la Côte d'Ivoire, le Nigéria, et la France. La migration intra-africaine du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire est la plus élevée.

Plusieurs études et rapports antérieurs de la Banque mondiale (2019 et 2016) ont démontré le rôle de la diaspora dans le développement de leurs pays d'origine et en particulier celui du secteur privé et l'entrepreneuriat des jeunes. La contribution de la diaspora africaine devient un facteur de plus en plus important dans le processus de développement économique, intellectuel et culturel du continent.

LA CONTRIBUTION DE LA DIASPORA AFRICAINE RESTE UNE SOURCE IMPORTANTE DE TRANSFERTS DE FONDS VERS L'AFRIQUE

Malgré la pandémie de COVID-19, les flux de transferts de fonds de la diaspora africaine sont restés résilients et ont évolué de façon croissante. Dans les pays du Groupe Afrique II, hormis l'Île Maurice, les flux de transferts de fonds de la diaspora représentent la seconde source de financement extérieur

privé après les flux d'investissements directs étrangers (IDE), loin devant les flux de capitaux privés qui restent très marginaux (contrairement aux autres régions de l'Afrique subsaharienne). Il faut toutefois noter qu'avec la prise en compte des transferts de fonds vers l'Île Maurice, les flux de capitaux privés vers les pays du Groupe Afrique II deviennent très importants (Figure 9).

LA DIASPORA AFRICAINE PEUT FACILITER LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET DE CONNAISSANCES, L'ACCÈS AUX MARCHÉS ET AUX CAPITAUX ÉTRANGERS

Outre les transferts de fonds, la diaspora peut contribuer au développement du pays d'origine à travers les obligations de la diaspora mais aussi d'autres instruments de mobilisation des ressources financières et non financières. Ces instruments incluent le financement participatif qui donnent l'opportunité à la diaspora de contribuer au développement économique et social du pays en co-finançant des projets avec le gouvernement, les investissements en fonds propres, et les droits de paiement diversifiés¹⁹. D'autres instruments financiers qui ont été utilisés par les pays pour mobiliser le financement obligataire sont la titrisation des flux futurs des envois de fonds et les droits de paiement diversifiés. La diaspora peut être un moteur pour la promotion du commerce, l'accès aux marchés internationaux et aux capitaux-risques, l'innovation, la recherche et développement (R&D), l'investissement, ainsi que les transferts de technologies et de connaissances, si elle est bien exploitée.

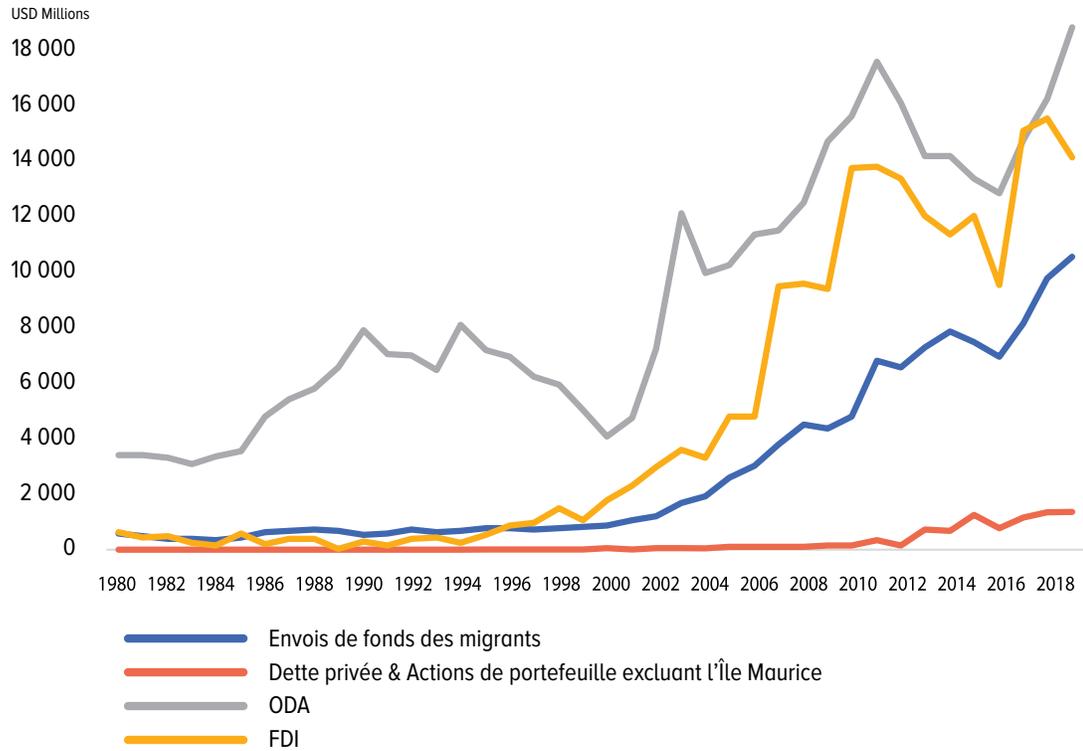
Il existe un intérêt croissant pour la mobilisation des investissements de la diaspora africaine pour soutenir le développement des PME et l'entrepreneuriat dans les pays d'origine²⁰. Les entrepreneurs

19 Ratha, D. 2019. "Diaspora Bonds: Building A Bridge Between Nations." Au Courant. Global Affairs, Canada.

20 Voir le Recueil des pratiques d'engagement de la diaspora publié par le Secrétariat du Processus de Rabat en novembre 2020, notamment la section « Initiatives innovantes pour le développement économique ». <https://www.rabat-process.org/en/document-repository/category?id=70>

FIGURE 9. FLUX FINANCIERS VERS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II

FLUX DE TRANSFERTS DE FONDS, IDE, AIDE AU DÉVELOPPEMENT (ODA), ET CAPITAUX PRIVÉS (SANS L'ÎLE MAURICE)



FLUX DE TRANSFERTS DE FONDS, IDE, AIDE AU DÉVELOPPEMENT (ODA), ET CAPITAUX PRIVÉS (AVEC L'ÎLE MAURICE)

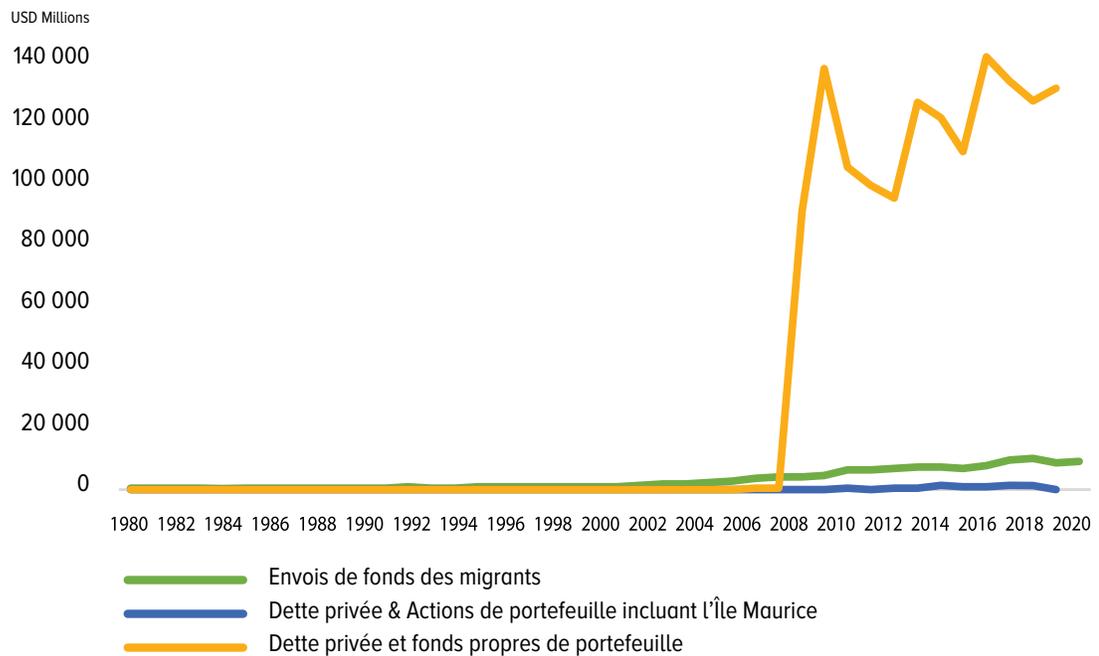
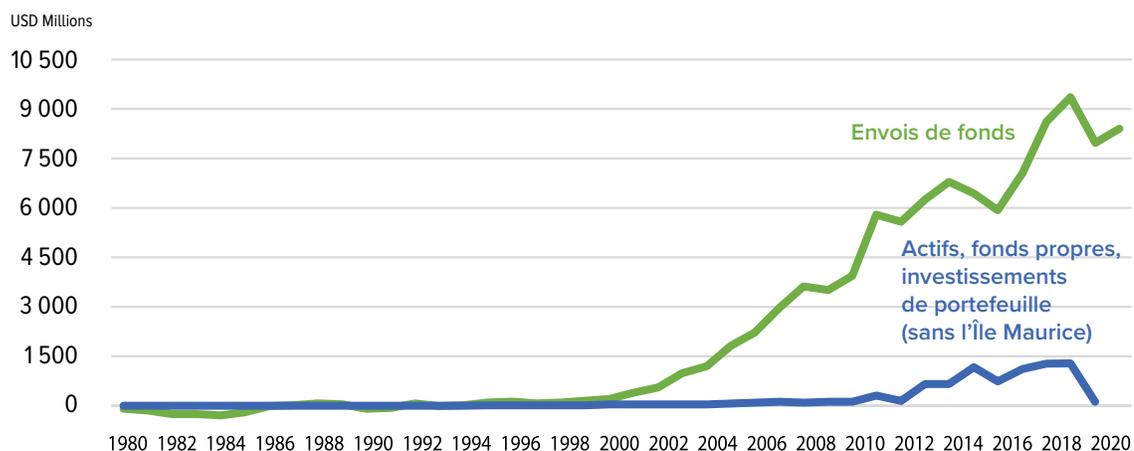


FIGURE 9. FLUX FINANCIERS VERS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II (SUITE)



Source : WDI, KNOMAD, FMI (2021)

de la diaspora sont particulièrement bien placés pour identifier les opportunités d'investissement et ils sont plus enclins à prendre des risques et à investir dans leur pays d'origine que d'autres investisseurs plus avertis au risque. Les membres de la diaspora, en particulier ceux formés à l'étranger, investissent dans des activités génératrices de revenus pour leurs familles dans le pays d'origine dans des secteurs tels que l'immobilier, la santé, l'éducation, les TIC, l'agro-industrie, etc. Dans ce contexte, plusieurs pays africains se sont désormais concentrés sur le développement de l'entrepreneuriat de la diaspora en offrant des opportunités de développement des compétences dans les domaines des affaires, de la comptabilité, de la gestion et de l'accès au financement et, également, en mettant en œuvre des politiques favorisant la contribution de la diaspora au processus de développement dans le pays d'origine.

Les obligations de la diaspora offrent également une opportunité pour mobiliser l'épargne de la diaspora tout en garantissant un financement à long terme indispensable pour les projets de développement dans le pays d'origine. Cependant, selon Ratha (2019), les obligations de la diaspora ont eu un succès variable selon les pays. Par ailleurs, ces obligations nécessitent une relation de confiance avec les gouvernements et les pays d'origine. À titre d'exemple récent, au Ghana, les autorités travaillent à mobiliser le soutien de la diaspora ghanéenne pour aider à stimuler l'entrepreneuriat de leurs jeunes et à résoudre le problème d'emplois. C'est ainsi qu'en partenariat avec l'Institut de développement de la diaspora africaine (*African Diaspora Development Institute - ADDI*) basée aux USA, le pays a accueilli du 2 au 13 décembre 2021 la première exposition de *Wakanda-One Cite of Return*²¹. Cette exposition a rassemblé plus de 160 hommes et femmes d'affaires

21 L'ADDI vise à promouvoir la participation de la diaspora africaine au développement du continent en les sensibilisant aux opportunités d'investissements en Afrique. Pour plus d'information, visiter <https://ouraddi.org/>

de la diaspora africaine vivant aux USA. L'objectif était d'échanger avec les populations locales et les autorités ghanéennes sur des opportunités d'investissements viables et immédiatement actionnables pour booster les entreprises locales et contribuer à la création de richesse et d'emplois au Ghana. En plus des investissements, le transfert de connaissances et de technologies, surtout au profit des jeunes entrepreneurs ghanéens, faisait partie de l'agenda.

Par ailleurs, les jeunes de la diaspora africaine sont engagés dans des activités qui les lient avec l'Afrique et ceci présente une excellente opportunité non encore pleinement exploitée pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes sur le continent. En effet, ces jeunes ne se contentent pas seulement d'envoyer des fonds pour assurer le quotidien de leurs proches en Afrique, mais sont beaucoup plus ambitieux et audacieux dans leur approche de soutenir leur pays d'origine. Les entretiens avec des jeunes de la diaspora africaine vivant aux USA ont également révélé que les jeunes générations sont engagées non seulement dans le développement de l'entrepreneuriat, mais surtout le transfert de nouvelles technologies au profit du continent²². À titre illustratif, il convient de citer l'évènement organisé par la diaspora africaine des États-Unis d'Amérique en marge des Assemblées de printemps 2019 du Groupe de la Banque mondiale et du FMI à Washington pour présenter les initiatives de la blockchain et la crypto-monnaie aux dignitaires et cadres africains, et identifier des opportunités de transfert de ces technologies vers l'Afrique. Ces jeunes sont également engagés dans le secteur de la santé en facilitant le transfert de connaissances et de technologie disponibles aux USA pour aider au traitement de la drépanocytose en Afrique.

22 Entretien avec Kensi Poukouta, fondateur de KP Empire et Chris Portilla, CEO et fondateur de Chris Consulting.

ÉPILOGUE : À LA DÉCOUVERTE DES FEMMES ENTREPRENEURS DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : ENTRE NÉCESSITÉ ET AMBITION²³

Chaque matin, sur les berges du lac Tanganyika, dans l'est de la République démocratique du Congo, une femme d'une quarantaine d'années fait sécher des poissons qu'elle ira ensuite vendre à Kalemie, à quelques kilomètres de là. Elle s'installe stratégiquement à l'intersection de deux axes routiers : les passants et les gens qui vont travailler s'arrêtent souvent devant son petit étal pour acheter à manger. À la fin de la semaine, avec un peu de chance, elle aura de quoi nourrir ses huit enfants et acheter d'autres poissons à faire sécher.

À l'autre bout du pays, dans la capitale, Kinshasa, Kany Véronique Mafuta dirige une petite entreprise qui produit de la farine de manioc. La demande locale est forte, mais cette femme entrepreneur n'a pas les moyens d'acquérir de nouveaux équipements pour développer son activité : les banques ne lui ont proposé que des prêts à des taux d'intérêt prohibitifs.

UNE RÉALITÉ PLURIELLE

Il faut distinguer en République démocratique du Congo deux catégories de femmes entrepreneurs. Il y a d'une part des femmes qui se lancent dans une petite activité par nécessité, pour joindre les deux bouts : elles vendent dans la rue des plats qu'elles

ont cuisinés, revendent des produits manufacturés ou de grande consommation dans les zones rurales, ou font du petit commerce transfrontalier. D'autre part, on trouve aussi des femmes qui créent une entreprise et tentent de la développer sur un segment de marché prometteur. Les études montrent que, dans les villes, ces petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes sont principalement concentrées dans trois secteurs : le commerce, les services et l'agriculture.

« L'entrepreneuriat féminin joue un rôle fondamental dans l'économie de la République démocratique du Congo. Nous voulions mieux comprendre les problèmes que ces femmes rencontrent, pour faire en sorte que nos projets à venir les aident effectivement à créer des entreprises viables et productives », explique Moustapha Ndiaye, directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République démocratique du Congo. « Nous nous attachons à améliorer l'environnement économique pour les femmes — et pour les hommes — aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales. »

La productrice de farine de Kinshasa et la vendeuse de poisson séché de Kalemie ont toutes les deux l'esprit d'entreprise, mais leurs aspirations, leurs

23 Extrait du site de la Banque mondiale <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2017/01/10/what-does-it-mean-to-be-a-woman-entrepreneur-in-the-democratic-republic-of-congo>

difficultés et leurs besoins sont très différents. Il faut donc un accompagnement personnalisé.

Celles qui se lancent dans l'entreprise par nécessité reflètent la réalité économique d'un pays fragile.

« Dans un pays où le taux de chômage est très élevé, la plupart des femmes n'ont pas d'autre choix que de créer une micro-entreprise pour subvenir aux besoins de leur famille », indique Milaine Rossanaly, spécialiste du secteur privé à la Banque mondiale. « En République démocratique du Congo, c'est bien davantage la recherche de moyens de subsistance que la recherche du profit qui motive les micro et petits entrepreneurs. »

Milaine Rossanaly estime qu'il faut soutenir ces femmes entrepreneurs en recourant à une approche globale qui associe la fourniture directe d'équipements, un accès à l'éducation, des soins de santé et une aide sociale.

Les femmes entrepreneurs qui cherchent à développer leur activité ont besoin, elles, d'une aide ciblée pour lever les obstacles juridiques, institutionnels et financiers auxquels elles se heurtent.

Qu'elles travaillent par nécessité ou avec une ambition plus commerciale, les femmes entrepreneurs sont confrontées à une réglementation inadaptée et à des préjugés sociaux. Elles ont de lourdes responsabilités familiales et leur niveau d'instruction est faible, mais surtout, elles peinent à obtenir des financements. Outre les discriminations dont elles sont victimes, les femmes rencontrent également des problèmes plus généraux, que connaissent toutes les PME en République démocratique du

Congo : le crédit est rare et cher car le secteur bancaire est sous-développé, et ce sont les micro-entreprises et les PME qui en pâtissent le plus. En 2013, selon l'enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises (a), 7 % seulement des entreprises en République démocratique du Congo ont fait appel aux banques pour financer des investissements.

« Les inégalités entre les sexes ont des répercussions économiques importantes », note Klaus Tilmes, directeur au pôle Commerce et compétitivité du Groupe de la Banque mondiale. « Il faut d'abord comprendre ces obstacles, qui vont des normes culturelles à l'accès à un financement, si l'on veut non seulement autonomiser les femmes, mais aussi aider les pays en développement à devenir plus productifs et à créer des emplois. »

De surcroît, par manque de ressources, de formation technique et d'accès à la terre ainsi qu'à d'autres actifs, les femmes ne peuvent pas investir suffisamment de temps et de moyens dans leur entreprise.

COMMENT LEVER LES OBSTACLES ?

Afin de cerner l'environnement entrepreneurial complexe en République démocratique du Congo, le Groupe de la Banque mondiale a lancé en 2016 une étude-pilote sur les petites entreprises dirigées par des femmes. Diverses parties prenantes ont analysé l'entrepreneuriat féminin, au niveau national et local, et défini les actions à mener. La révision du Code de la famille a été l'une des priorités.

Pendant longtemps, le Code de la famille a interdit aux femmes mariées de signer un contrat, de faire enregistrer une entreprise, d'ouvrir un compte

bancaire ou d'obtenir un prêt sans l'autorisation de leur époux. À l'issue de réformes portées par le ministère de la Justice et par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, sa version révisée a été votée par le Parlement en juin 2016.

Outre les obstacles juridiques, l'étude révèle que le manque d'accès à un financement est un problème crucial pour les femmes entrepreneurs souhaitant développer leur activité. Seulement 3,6 % des entreprises dirigées par une femme ont contracté un prêt bancaire (a), contre 10,2 % des entreprises dirigées par un homme. Cet écart s'explique notamment par les restrictions imposées par le Code de la famille, mais aussi par la faible connaissance que les femmes ont de la gestion d'entreprise et des questions financières, ainsi que par

leur manque d'accès aux réseaux professionnels. De plus, l'étude constate qu'il y a peu de produits financiers adaptés aux besoins des femmes entrepreneurs dans les secteurs en croissance, tels que l'industrie légère ou l'agroalimentaire.

Les solutions proposées dans l'étude passent, entre autres, par des sources alternatives pour le financement initial, par la croissance du marché du crédit-bail et par des programmes de formation ciblés. En partenariat avec les pouvoirs publics, le Groupe de la Banque mondiale prépare actuellement la phase 2 de l'étude, qui consistera à apporter un financement et à donner des conseils pour expérimenter et mettre en œuvre ces solutions.

FOCUS SUR UN JEUNE ENTREPRENEUR : SAULO MONTROND



Saulo MONTROND

Saulo Montrond, homme d'affaires, producteur et réalisateur capverdien, a ouvert sa première entreprise de communication audiovisuelle à l'âge de 18 ans. Il est le fondateur de Green Studio, une société de marketing, de communication et de production audiovisuelle et est également présent en Angola et aux États-Unis d'Amérique. À l'âge de 25 ans, il produit la première émission de télé-réalité au niveau PALOP (le groupe des pays africains

lusophones) qui devient le plus grand succès télévisuel au Cabo Verde, « *Casa do Líder* ». Au cours des 4 dernières années, 3 nouvelles chaînes de télévision thématiques ont été lancées : TVA, qui diffuse en signal ouvert dans tout le pays, Muzika TV et GreenSports ; cette dernière a remporté pendant 3 années consécutives le trophée de la meilleure presse sportive et la meilleure agence média dans le domaine du sport au Cabo Verde.

riftOne, UN OUTIL PUISSANT DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE

Saulo a développé riftOne un nouveau dispositif technologique destiné à l'Afrique qui fonctionne comme un ordinateur et une boîte de configuration au coût relativement abordable de 49 dollars US. Le projet riftOne a débuté il y a 4 ans au Cabo Verde, avec des cours de formation et de codage pour les enseignants et les étudiants utilisant des appareils riftOne. En partenariat avec le

gouvernement du Cabo Verde et le ministère de l'Éducation, le projet riftOne enseigne aux enfants de l'école primaire (à partir de 8 ans) comment codifier et utiliser un ordinateur riftOne, faire leurs devoirs, créer leurs propres applications et jeux, et développer des produits technologiques tels que la robotique – y compris des drones parmi de nombreux autres appareils intelligents.

Le projet riftOne est devenu un outil puissant de l'apprentissage en ligne pour les enfants des ménages à faible revenu, qui leur permet d'avoir accès à un ordinateur performant et abordable, avec lequel ils peuvent travailler à l'école et à la maison. Créé spécifiquement pour les personnes vivant dans des régions éloignées confrontées à des problèmes de connectivité et d'électricité, l'ordinateur riftOne est assez puissant pour faire face aux tâches les plus exigeantes telles que l'utilisation de l'internet. Il ne consomme que 10 watts d'énergie, ce qui lui permet d'être alimenté avec seulement 2 petites cellules de batterie ou même d'utiliser l'un des produits de vente incitative, comme un petit panneau solaire à faible coût. En termes de connectivité, il est livré avec Wi-Fi,

Bluetooth et un emplacement pour carte SIM 4G pour permettre aux ménages sans internet haut débit d'accéder à l'internet mobile. L'ordinateur riftOne est également livré avec REUNION, une plate-forme de vidéoconférence gratuite comme Zoom qui a été développée dans le cadre de l'écosystème logiciel riftOne, et est utilisée chaque semaine par plus de 1 000 étudiants et enseignants au Cabo Verde. Avec son décodeur de télévision numérique intégré, il permet en outre d'avoir gratuitement accès à la télévision. C'est en effet le premier et le seul OTT africain avec son propre décodeur intégré²⁴. À ce jour, 8 écoles primaires sur l'île de Santiago sont équipées d'ordinateurs riftOne et desservent plus de 2 300 élèves et enseignants chaque jour.

riftOne, VALEUR AJOUTÉE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION



24 L'Over The Top service (OTT) – « Offre du fournisseur d'accès à l'internet » ou encore « service par contournement » en français – est un service qui livre les vidéos, les audios et d'autres contenus via internet sans toutefois recourir à un opérateur réseau classique (par exemple une entreprise de téléphone, de satellite ou de câble) dans la distribution ou le contrôle de contenu. Cette nouvelle technologie permet ainsi de regarder la télévision via l'internet sans passer par un décodeur TV.

Le projet riftOne a été identifié comme une « Startup d'impact » par le *Web Summit*, en tant qu'initiative visant à créer de la valeur pour poursuivre un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

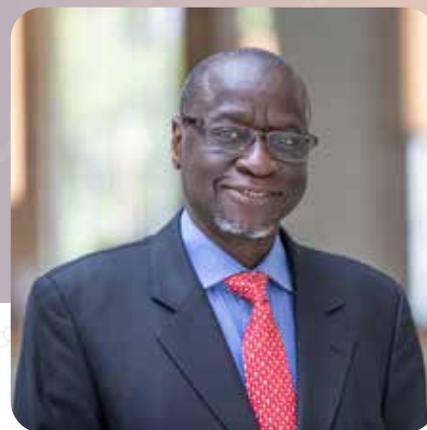
Alors que l'internet et les nouvelles technologies numériques remodelent le monde, le continent africain est toujours confronté à des défis fondamentaux tels que le coût des appareils ou des ordinateurs et l'accès à l'internet et aux contenus d'apprentissage numériques. On estime que seulement 10,3 % des ménages en Afrique disposent d'un ordinateur et seulement 18 % des ménages disposent d'un accès internet à large bande.

En raison de la pandémie de COVID-19, les thèmes de l'innovation dans l'éducation et l'apprentissage à distance n'ont jamais été aussi cruciaux et sont devenus une priorité majeure. Alors que la plupart des pays développés ont déplacé leurs cours en ligne avec facilité, le Cabo Verde et de nombreux autres pays africains se sont retrouvés confrontés à des difficultés majeures, notamment en raison d'un manque d'infrastructure et du coût élevé des données internet et des ordinateurs. Rien qu'en Afrique, la COVID-19 a privé 250 millions d'enfants de leur apprentissage dans les écoles primaires et secondaires.

Le projet riftOne aura permis l'accès pour des milliers d'enfants capverdiens au contenu des classes mises en ligne par le gouvernement à travers la télévision éducative TVE, en raison du confinement.

Saulo travaille actuellement à la construction de l'un des plus grands complexes audiovisuels et technologiques d'Afrique, et qui prévoit la création de nombreux emplois : la vallée du Rift à Praia.

ENTRETIEN AVEC LE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION AFRIQUE DE LA BANQUE MONDIALE : OUSMANE DIAGANA



Ousmane DIAGANA

NOTE DE L'ADMINISTRATEUR (NdA) : Bonjour Monsieur Diagana. De manière générale, que pensez vous du problème des MPME et de l'entrepreneuriat des jeunes dans la région subsaharienne ? Qu'en est il des pays francophones en particulier ?

Ousmane Diagana (OD) : Bonjour à vous. Ce sont des questions pertinentes que vous me posez-là et qui relèvent de plusieurs aspects.

Tout d'abord j'aimerais préciser que le chômage et le sous-emploi sont des défis majeurs en Afrique subsaharienne (ndlr : ASS). La population d'âge actif devrait augmenter de 800 millions de personnes au cours des trente prochaines années, et les MPME devront naturellement absorber la plupart des jeunes qui entrent sur le marché du travail. Selon les données de l'OIT, le taux de chômage officiel global serait de 7,3 % seulement

en 2020, en hausse de 25 % par rapport à la période quinquennale précédente mais, en Afrique, peu de chômeurs prennent la peine de s'inscrire au chômage compte tenu de la faiblesse des programmes de protection sociale. En 2015, la BAD a estimé qu'un tiers des Africains étaient en fait au chômage. En 2019, des estimations de l'OIT ont établi que 73 % des Subsahariens tirent leur subsistance d'un emploi précaire (c'est à dire en tant que travailleurs collaborant à l'entreprise familiale ou en tant que travailleurs à leur propre compte) ; à titre de comparaison, ce chiffre se monte à 9 % dans les pays à revenu élevé. Cela posé, la situation varie considérablement en ASS puisque cette proportion va de 11 % en Afrique du Sud à 92 % au Tchad et en RCA, et 94 % au Niger. La situation des femmes est encore plus défavorable : 80 % d'entre elles, contre 67 % des hommes, occupent un emploi précaire. Selon des estimations récentes, entre un quart et un tiers des jeunes qui entrent aujourd'hui dans la vie active trouvent un emploi formel.

Il faut savoir que les micro, petites et moyennes entreprises, ou MPME, constituent le socle de l'économie de nombreux pays subsahariens. Elles représentent la grande majorité des entreprises et emploient la majeure partie de la population active. Or, les petites entreprises sont généralement moins productives que les grandes, et peu de micro et petites entreprises ont vocation à croître. La compétitivité de ce segment revêt toutefois une importance fondamentale étant donné sa taille relative dans l'économie et son rôle central en tant que fournisseur et marché de grandes entreprises plus productives. Un segment de MPME dynamiques est donc indispensable à la productivité de l'ensemble des secteurs qu'elles servent, même pour des secteurs à intensité capitaliste relativement élevée comme les industries extractives, l'hôtellerie et les télécommunications, qui bénéficient d'économies d'échelle appréciables.

L'entrepreneuriat des jeunes occupe aussi une place importante en ASS ; de nombreux jeunes de 16 à 24 ans entrent dans la vie active en tant que travailleurs indépendants, soit par manque de perspectives d'emploi extérieur, soit par ambition et volonté personnelles de réaliser un plan d'affaires. Malgré l'essor des emplois salariés du secteur formel, la majorité des jeunes subsahariens travaillent sur l'exploitation agricole ou dans l'entreprise familiale, souvent pour un très faible revenu. Cela tient en partie à ce que près de quatre personnes sur cinq en ASS travaillent dans le secteur informel, où les salaires sont généralement maigres. Dans le secteur agricole, la propriété foncière et les ressources en eau, de même que les besoins de capitaux sont autant d'obstacles qui empêchent les jeunes de prospérer en dehors des établissements familiaux existants. Dans l'industrie manufacturière et les services, l'accumulation de capital humain est un indicateur des chances de réussite. Ainsi, s'agissant de l'entrepreneuriat tourné vers la croissance, les jeunes jouent un rôle limité mais important, comme le montre le nombre grandissant d'entreprises en ligne.

Il n'existe pas d'éléments probants indiquant que les pays subsahariens francophones seraient différents des autres en matière d'entrepreneuriat et d'innovation. Plus généralement, toutefois, dans les pays dont l'économie est lourdement tributaire de la production fondée sur les ressources naturelles (pétrole, gaz, métaux et minéraux), les ressources productives sont souvent assujetties à un contrôle gouvernemental plus important, et une plus forte proportion des entrepreneurs nationaux fournissent des biens et services à l'État. Cette situation est rarement favorable à l'entrepreneuriat, à des marchés compétitifs, et au développement d'une industrie à vocation exportatrice en raison, dans ce dernier cas, de ce qu'il est convenu d'appeler le syndrome hollandais. L'absence de littoral de nombreux pays subsahariens francophones augmente considérablement le coût des échanges commerciaux. Les pays en situation de fragilité et de conflit sont défavorisés sur le plan économique du fait que le rendement escompté des investissements dans les entreprises productives est souvent faible, et que les citoyens dotés d'un capital humain élevé cherchent généralement des débouchés économiques à l'étranger. Les envois de fonds et les retours occasionnels de membres de la diaspora compensent rarement cette perte de capital humain. Par ailleurs, si les employés du secteur public représentent un pourcentage comparativement élevé des emplois formels en ASS, ils ne constituent qu'un pourcentage relativement faible de l'emploi total.

Les obstacles à la croissance du secteur privé en ASS sont bien connus. On citera la difficulté d'accès des entreprises aux financements et à l'électricité, l'instabilité politique et la corruption, un climat réglementaire souvent contraignant et incertain qui conduit à un niveau d'informalité élevé, des marchés des facteurs et des produits non compétitifs, des foyers de violence et d'insécurité, et des infrastructures d'appui laissant à désirer. Certaines économies sont aussi dominées par de gros conglomérats qui entretiennent des relations



étroites avec la classe politique et bénéficient d'une protection. **Ce graphique que j'aimerais partager avec vous présente des statistiques synthétiques indiquant l'obstacle que les entreprises considèrent le plus important** selon l'Enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises menée dans plus de 100 pays. En comparaison à d'autres pays, les difficultés d'accès aux financements et à l'électricité pénalisent tout particulièrement les entreprises subsahariennes.

D'autres difficultés sont cependant liées à l'instauration d'un climat plus porteur et favorable aux jeunes entrepreneurs, aux entreprises en phase de démarrage, et aux PME soucieuses de se développer. La plupart des gouvernements subsahariens s'efforcent de créer un environnement plus propice aux jeunes et aux entrepreneurs

africains pour qu'ils deviennent des agents de la croissance économique. En premier lieu, bon nombre d'entre eux s'emploient à améliorer un environnement réglementaire relativement peu favorable aux entrepreneurs et aux jeunes entreprises. Ensuite, le degré de spécialisation et de qualité des services fournis par les incubateurs et les programmes d'accélération demeure assez faible. Cette situation s'explique en partie par la pénurie de compétences et qualifications techniques, de mentors, et de modèles dans certains pays désireux de transposer à plus grande échelle des programmes pilotes couronnés de succès. On constate enfin un manque de mécanismes de financement adaptés, susceptibles d'aider les entrepreneurs à financer leur stratégie de croissance. De nombreux efforts sont actuellement déployés pour remédier à cette situation.

Finalement, j'aimerais rajouter que la pandémie de la COVID-19 a particulièrement éprouvé le secteur privé en ASS. Les entreprises y sont dans leur majorité de petite taille, plus souvent soumises à des contraintes de crédit, et bon nombre d'entre elles disposaient de flux de trésorerie limités avant la pandémie. Des enquêtes de conjoncture de la Banque mondiale ont attesté l'incidence de la pandémie et constaté qu'elle a infligé un choc profond et généralisé au secteur privé, les fermetures temporaires étant beaucoup plus répandues en ASS qu'ailleurs. Quelque 60 % des entreprises en ASS ont suspendu leurs opérations à un moment ou à un autre pour une durée de sept semaines en moyenne, ce qui correspond à un manque à gagner de près de deux mois. Dans l'ensemble, les ventes ont reculé de 45 % environ par rapport au même mois en 2019 ; l'emploi a chuté de 22 % par rapport au niveau enregistré avant la pandémie, et plus de 87 % des entreprises ont connu des problèmes de liquidité et de trésorerie. Les retombées défavorables sur les ventes et l'emploi ont été nettement plus sensibles en ASS que dans d'autres régions. Néanmoins, les entreprises subsahariennes ont été comparative-ment plus agiles et ont mieux su adapter leurs opérations au choc que celles d'autres régions, même celles de pays aux niveaux de revenu comparables. Elles sont toutefois moins dynamiques lorsqu'il s'agit de mettre à profit les technologies pour faciliter le processus d'ajustement.

NdA : Apres ce tableau édifiant de la situation, que pouvez vous nous dire des mesures que la Banque mondiale met en place pour favoriser le développement des MPME et de l'entrepreneuriat des jeunes dans les pays subsahariens et les petits États ?

OD : Je peux vous assurer que le Groupe de la Banque mondiale soutient la plupart des gouvernements subsahariens dans les efforts qu'ils déploient pour encourager l'entrepreneuriat et accroître la compétitivité des MPME.

L'Afrique subsaharienne est, parmi les régions de la Banque mondiale, celle qui a la population la plus jeune ; la promotion de l'emploi et de la mutation économique moyennant des investissements dans le développement du secteur privé et la formation de capital humain sont des priorités stratégiques, non seulement dans le cadre de l'IDA19 et des priorités de la Banque mondiale pour les régions Afrique de l'Ouest et centrale pour la période 2021-2025, mais aussi dans les cadres de partenariats pays de la plupart des membres. Il existe plusieurs moyens d'aborder ces questions, et les mesures adoptées seront fonction des priorités gouvernementales et des besoins propres à chaque pays. Sans être exhaustif, les travaux prévus couvrent les domaines suivants :

1. De nouvelles données (enquêtes sur les entreprises, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, enquêtes sur l'adoption des technologies, etc.) et analyses (diagnostics du secteur privé, examens de l'efficacité des programmes d'appui à l'innovation et aux entreprises par exemple) afin d'informer et sensibiliser, de faciliter l'analyse comparative des pays, de mettre en place des interventions ciblées, et de promouvoir les bonnes pratiques internationales en matière

d'entrepreneuriat, d'innovation et d'adoption des technologies.

2. Un environnement propice à l'entrepreneuriat : diminuer les coûts de transaction et les risques pour les entreprises et accroître la compétitivité des marchés en modifiant les règles, réglementations et procédures publiques de manière à ce qu'elles favorisent davantage l'entrée sur le marché, l'entrepreneuriat, et les pratiques commerciales efficaces.
3. Accès aux financements / développement du secteur financier : pour alléger les contraintes d'accès aux financements, allouer du capital risque aux entrepreneurs, et stimuler l'investissement privé, moyennant par exemple i) les garanties partielles de portefeuille de crédit, qui réduisent le coût du financement pour les PME ou d'autres groupes bénéficiaires visés ; ii) la mise au point de mécanismes de paiement et de services financiers numériques ; iii) l'appui au renforcement des systèmes de microfinance ; iv) le développement de marchés pour les capitaux d'amorçage, les capitaux patients, et les capitaux d'investisseurs providentiels ; et v) des dons directs accordés sur une base concurrentielle et sous forme de co-investissements.

Au Cameroun et au Burkina Faso, par exemple, les autorités ont récemment mis en place des mécanismes de garantie partielle de crédit financés par la Banque mondiale.

En Guinée, nous finançons un programme d'envergure qui vise à renforcer l'écosystème

propice aux entrepreneurs, notamment le développement des instruments de placement et des incubateurs.

Au Mali, nous avons contribué à la création du premier réseau d'investisseurs privés (Mali Angels), qui investit dans les PME.

4. Dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation : pour aider les entrepreneurs à réaliser leurs projets ; il s'agit par exemple de formations intensives, de marathons de programmation, et de concours de plans d'affaires, offrant des services de formation, d'accompagnement, et de développement commercial intégré. Ces programmes sont prisés des jeunes et presque toujours conçus de manière à aider tout particulièrement les entrepreneuses. Nombre d'entre eux sont administrés par les incubateurs et accélérateurs soutenus par des programmes financés par la Banque mondiale.

Le Marathon du Sahel, par exemple, est un programme qui contribue à attirer l'attention du public sur l'entrepreneuriat dans la région. Il est organisé sous forme de compétition entre les entrepreneurs de cinq pays qui sont formés pendant six mois à l'établissement de plans d'affaires et à la présentation d'idées d'investissement.

Au Mali, nous aidons les associations nationales d'incubateurs et d'accélérateurs à élaborer de nouveaux programmes de formation destinés aux entrepreneurs du secteur agricole et à mettre au point des programmes d'études pour les entrepreneuses.

5. Renforcer les capacités des entreprises : pour favoriser et encourager l'investissement privé des MPME existantes dans l'adoption des technologies, les normes de produits, la validation et la certification de la qualité, la gestion d'entreprise, les ventes et le marketing, etc. Ces projets peuvent avoir pour objectif de renforcer les institutions et les politiques qui favorisent le déroulement de ce processus, mais aussi de fournir une assistance technique directe au niveau de l'entreprise.

6. Programmes de soutien aux chaînes de valeur : pour remédier aux obstacles contraignants tout au long de certaines chaînes de valeur, notamment dans l'agro-industrie (huiles alimentaires, épices, fibres, fruits, fleurs, légumes, etc.) et l'industrie légère (industrie alimentaire, production de jus, habillement, articles de cuir, etc.).

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, par exemple, les autorités ont récemment mis en œuvre d'importants projets, financés par la Banque mondiale, en vue de développer des chaînes de valeur.

La Banque mondiale finance par ailleurs de nombreux programmes pays qui travaillent en coopération avec les établissements scolaires, les universités et d'autres prestataires de formations afin de renforcer leurs capacités à produire des compétences techniques et à créer une culture de l'entrepreneuriat. Dans certains pays, nous avons concouru à l'élaboration de lois sur les startups, comme au Mali et au Sénégal. **Je partage avec vous ce document que vous pourrez publier en annexe et qui présente, pour illustrer les interventions spécifiques menées au niveau des pays, quatre programmes pays en Afrique de l'Ouest et centrale.**

NdA : Merci pour ces informations probantes. Selon vous, quelles sont les responsabilités qui incombent aux États d'une part, et à des institutions telles que la Banque mondiale d'autre part, pour stimuler et appuyer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la région d'Afrique subsaharienne et contribuer ainsi à résoudre le problème de l'emploi des jeunes ?

OD : Les gouvernements sont responsables des lois et réglementations nationales, de la formulation des politiques, et des investissements publics destinés à stimuler et soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes.

Le rôle du Groupe de la Banque mondiale consiste à travailler en partenariat avec les gouvernements qui sont en quête d'une aide financière et/ou de conseils pour renforcer les écosystèmes d'entrepreneuriat et développer l'emploi des jeunes.

Des financements à des conditions préférentielles conjugués à des données et des informations sur les bonnes pratiques en matière de développement de l'entrepreneuriat sont des instruments puissants pour aider les gouvernements à définir et appliquer des solutions plus efficaces, y compris des programmes spécifiquement destinés aux femmes et aux jeunes.

Le document intitulé « Priorités de la Banque mondiale pour la région Afrique de l'Ouest et centrale pour la période 2021–2025 » a pour objectifs de favoriser le bien-être des populations de la région et d'aider les gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des interventions qui leur offriront un avenir meilleur. Il tient compte de la croissance rapide de la population, qui a fait de l'Afrique une région particulièrement jeune, et des enjeux particuliers liés à la dépendance à l'égard des ressources naturelles (ou au manque de diversification économique), à la

méfiance vis à vis de l'État, à une précarité généralisée, et à la vulnérabilité au changement climatique. Ces problèmes sont accentués par les effets préjudiciables de la pandémie de la COVID-19, qui auront des répercussions indéterminées sur la santé publique et le développement économique. Les priorités stratégiques se résument à quatre objectifs porteurs de transformations :

1. Restaurer la confiance entre les citoyens et l'État de manière à créer un nouveau contrat social ; il s'agit là d'une mission essentielle, notamment dans les pays en situation de fragilité, de conflit et de violence.
2. Éliminer les obstacles qui empêchent les entreprises de créer les emplois plus nombreux et de meilleure qualité qui sont indispensables pour mettre terme à la pauvreté et impulser une croissance plus durable.
3. Renforcer le capital humain et autonomiser les femmes pour que garçons et filles puissent tous déployer leur plein potentiel.
4. Accroître la résilience climatique pour aider les pays à atténuer les chocs dus au climat et à s'adapter à leurs effets.

L'action en faveur des MPME et de l'entrepreneuriat des jeunes est au cœur des objectifs n° 2 et 3. Les programmes de développement financés par le Groupe de la Banque mondiale et axés sur la réalisation de ces deux objectifs prennent appui sur nos divers rapports nationaux analytiques internes, dont le Diagnostic du secteur privé, le Programme d'évaluation du secteur financier, et l'Analyse diagnostique de l'emploi.

NdA : Nous voici au terme de cet entretien et nous vous remercions, M. Diagana, de nous l'avoir accordé.

OD : Je vous en prie. Excellente fin de journée à vous.

ANNEXE

Q quatre exemples nationaux tirés du portefeuille de programmes en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale de la Banque mondiale :

BURKINA FASO : La Banque mondiale prête appui au gouvernement dans le cadre d'une opération de 100 millions de dollars qui vise à améliorer l'accès aux services financiers numériques et à faciliter l'accès au crédit. L'une de ses composantes a pour objectifs : i) d'accroître l'offre de crédit pour les agriculteurs ; et ii) d'augmenter la demande de crédit. Le projet a créé un fonds de garantie partielle de portefeuille de crédit pour les agriculteurs, les PME et les entreprises dirigées par des femmes. Ce dispositif s'accompagne d'une assistance technique afin d'encourager les institutions financières à offrir des services au segment inférieur du marché des PME. Le projet consolide aussi le marché des services d'aide au développement des entreprises, organise des concours de plans d'affaires, et dynamise le marché local de la technologie financière. Le programme portant sur les services d'aide au développement des entreprises utilise des modules adaptés aux jeunes et aux femmes entrepreneurs. La Banque mondiale prépare par ailleurs une nouvelle opération de prêt d'un montant de 250 millions de dollars (décision du Conseil d'administration prévue au cours de l'exercice fiscal 2022) qui s'efforcera d'améliorer le climat des affaires moyennant des réformes réglementaires, de promouvoir l'entrepreneuriat et d'encourager l'investissement privé dans l'adoption des technologies et l'innovation, et de transformer le système d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) par la mise en œuvre d'un système de formation en alternance, la modernisation des installations, l'actualisation des programmes d'études, et la formation du personnel enseignant.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : La Banque mondiale prévoit une assistance au gouvernement dans le cadre d'une opération d'un montant de 30 millions de dollars (décision du Conseil d'administration prévue au cours de l'exercice 2022) visant à remédier aux obstacles à la croissance des MPME et à la création d'emplois. Le projet renforcera les institutions qui soutiennent le secteur privé, améliorera l'accès des MPME aux financements, et assurera des formations et une assistance technique pour favoriser leur développement. Il améliorera par ailleurs le système d'EFPT pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences. La Banque mondiale appuie en outre la mise en place d'un mécanisme de garantie partielle de crédit pour accroître l'accès des PME aux financements.

RÉPUBLIQUE DU CONGO : La Banque mondiale met en place une nouvelle opération qui renforcera le climat de l'investissement et appuiera le développement et la croissance de MPME dynamiques par le biais d'une assistance financière et technique directe. Une composante « Promotion et développement de l'entrepreneuriat » financera un concours national de plans d'affaires pour aider les entrepreneurs actuels et futurs à réaliser leur potentiel à établir des liens avec les grands investisseurs. Le projet consolidera les relations d'affaires en améliorant la capacité des fournisseurs à livrer des produits de qualité, en favorisant les achats groupés en gros, et en communiquant des informations sur les sources d'approvisionnement d'intrants. Il encouragera également une culture de l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes. La Banque mondiale contribue par ailleurs à la mise en œuvre de réglementations en matière d'affacturage et de crédit bail, et à la création d'un registre des garanties sur valeurs mobilières.

MALI : La Banque mondiale assiste le gouvernement dans le cadre d'une opération de 60 millions de dollars qui améliore l'accès aux financements, à l'entrepreneuriat et aux activités génératrices de revenu pour les segments vulnérables de la population. Le projet finance des interventions qui visent à favoriser l'inclusion financière durable et le développement de la technologie financière, et portent notamment sur la numérisation des paiements, la promotion de l'utilisation des services financiers numériques, et la modernisation des services de microfinance. Il fait appel à un nouveau mécanisme de garantie partielle de crédit afin d'attirer des financements privés pour les MPME dont l'accès au crédit est limité, et soutient la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois dans le centre et le nord du pays.

CONCLUSION

L'entrepreneuriat africain est au cœur de la prospérité future de l'Afrique. Les plus grandes opportunités commerciales de la décennie à venir seront offertes par les Africains qui créent des entreprises, créent des emplois et de la richesse et saisissent les opportunités de croissance²⁵. L'Afrique, continent le plus jeune au monde, offre un potentiel vivier de jeunes entrepreneurs qui, s'ils sont bien encadrés et formés, peuvent contribuer au développement économique et à la prospérité du continent. Leur essor devra être soutenu par un secteur privé fort et dynamique, travaillant en étroite collaboration avec le secteur public pour mettre en place un écosystème propice à la promotion de l'entrepreneuriat et au développement des PME.

Toutefois, ce pari n'est guère gagné d'avance. Les contraintes à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois qui persistent à travers l'Afrique, notamment dans les pays du Groupe Afrique II, devront être levées pour transformer l'explosion démographique que subit le continent en un véritable dividende démographique. Les décideurs politiques africains devront prendre des mesures fortes et réaliser des investissements conséquents dans les infrastructures et le capital humain afin d'ouvrir pour les jeunes des opportunités d'innovation, de création, et d'autonomisation économique. Il s'agira de capitaliser sur les domaines importants tels que le renforcement des compétences, l'amélioration du climat des affaires, le développement de l'économie numérique, et l'accès au financement – avec un accent tout particulier pour le soutien aux femmes entrepreneurs. Pour ce faire, les décideurs devront nouer efficacement le partenariat avec le secteur privé et la diaspora en vue de mobiliser capital,

savoir-faire et technologie au service du développement local.

Le rôle des banques multilatérales de développement comme le Groupe de la Banque mondiale demeure tout aussi fondamental pour accompagner ces efforts à travers des réformes, des financements, et des services-conseil. Etant donné leur impact sur le développement et la création d'emplois, il sera important que ces institutions placent désormais l'agenda de l'entrepreneuriat et du développement des PME locales au cœur de leurs interventions.

RÉFÉRENCES

- Afrikan Heroes. 2019. *Why Startup Ecosystem in Africa's French-Speaking Countries is the Least Funded in Africa*.
- Atiyas I., Dutz M. 2021. *Digital technology uses among informal micro-entrepreneurial firms*.
- Banque mondiale. 2019. *Leveraging Economic Migration for Development. A Briefing for the World Bank Board*. Washington, DC, Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2016. *Migration and Development: A Role for the World Bank Group*. Washington, DC, Banque mondiale.
- Banque mondiale. *Jobs diagnostics* <https://datatopics.worldbank.org/JobsDiagnostics/>
- BIT. 2020. Rapport d'Enquête mondiale.
- Cruz M., Torres J., Tran T., *Entrepreneurship ecosystems in Senegal: Challenges and Opportunities of Digital Technologies*.
- Donkor A. 2021. *Africa's Youth Unemployment Crisis Is a Global Problem. Foreign Policy*.
- ILO. 2020. *Global Employment Trends for Youth 2020: Africa*. ILO. 2021. <https://ilostat.ilo.org/fr/young-people-are-far-more-likely-to-be-in-working-poverty/>
- KNOMAD. 2021. *Migration data*. <https://www.knomad.org/data/migration/emigration>
- KNOMAD. 2021. *Migration and Development Brief 35. Recovery: COVID-19 Crisis Through a Migration Lens*. <https://www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-35>
- Nations Unies. Division de la Population. 2021. <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>
- Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. 2019. *World Population Prospects*.
- O'Brien Chris. *Francophone Africa's Tech Challenges and Opportunities. Selected*.
- OCDE. 2021. *Youth Aspirations and the Reality of Jobs in Africa. OECD Development Policy Papers*. Paris. OCDE.
- OIT. Bureau régional pour l'Afrique. 2020. Rapport sur l'emploi en Afrique.
- ONU. 1981. Rapport du Secrétaire général de l'Assemblée générale – Année internationale de la jeunesse : Participation, développement, paix <https://undocs.org/fr/A/36/215>
- Partech. *2020 Africa Tech Venture Capital Report*.
- Ratha, D. 2019. *Diaspora Bonds: Building A Bridge Between Nations*. Au Courant. Global Affairs, Canada.
- StartupBlink. 2021. *The Global Startup Ecosystem Index Report 2021*.
- Union africaine. 2020. *The Diaspora Division Factsheet. Leveraging the African Diaspora for Continental Transformation*.
- Union africaine & GIZ. 2020. *Promoting Youth Entrepreneurship in Africa. A Policy Brief*. African Union. Addis Ababa.
- Union africaine. 2019. *Building Capacity in Entrepreneurship and Leadership for Youth and Women Empowerment*.

REMERCIEMENTS

L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II (EDS13), ALPHONSE I. KOUAGOU, TIENT À REMERCIER TOUT LE PERSONNEL DE SON BUREAU POUR LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ET LA COLLABORATION QUI EST À LA BASE DU SUCCÈS DE CETTE NOTE TRÈS IMPORTANTE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOS PAYS.

JE REMERCIE PARTICULIÈREMENT L'ÉQUIPE PRINCIPALE QUI A PILOTÉ LA RÉDACTION DE CETTE NOTE :

MAJDOULINE ADAM SOULE, CONSEILLER DE L'ADMINISTRATEUR

VISHNU BASSANT, CONSEILLER PRINCIPAL DE L'ADMINISTRATEUR

FATOU DIALLO, CONSEILLER PRINCIPAL DE L'ADMINISTRATEUR

ORIANA GONCALVES, CONSEILLER DE L'ADMINISTRATEUR

NADÈGE DÉSIREE YAMEOGO, ÉCONOMISTE PRINCIPALE, IFC

MERCI ÉGALEMENT DE LA CONTRIBUTION ACTIVE DE :

ABDOUL KARIM OURO SAMAH, CONSEILLER PRINCIPAL DE L'ADMINISTRATEUR

ALEXANDRE HENRY, ÉCONOMISTE, BANQUE MONDIALE

ROUFFAHI KOABO, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CENTRE INCUBATEUR DES PME AU NIGER (CIPMEN)

POUR TOUTE CONTRIBUTION OU SUGGESTION, VEUILLEZ CONTACTER ABDOUL KARIM OURO SAMAH,
AALLASSAN@WORLDBANK.ORG, TÉL. : +1 (202) 458 1158 | FAX : +1 (202) 522 1585

RÉDACTION : BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

CONCEPTION GRAPHIQUE : MANUELLA LEA PALMIOLI. GCS, SERVICES CRÉATIFS

PAYS DU GROUPE AFRIQUE II. EDS13

BÉNIN | BURKINA FASO | CABO VERDE | CAMEROUN | COMORES | RÉPUBLIQUE DU CONGO | RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO | CÔTE D'IVOIRE | DJIBOUTI | GABON | GUINÉE | GUINÉE ÉQUATORIALE | GUINÉE-BISSAU | MADAGASCAR | MALI |
MAURITANIE | MAURICE | NIGER | RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE | SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE | SÉNÉGAL | TCHAD | TOGO



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE